

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO
20°
ALGER
31°
TAMANRASSET
p. 2

Jeudi 21 Mars 2013 - 9 Jumada Al-Awwal 1434 - N° 227 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



ALGÉRIE-MAURITANIE

M. Sellal en visite de travail en Mauritanie

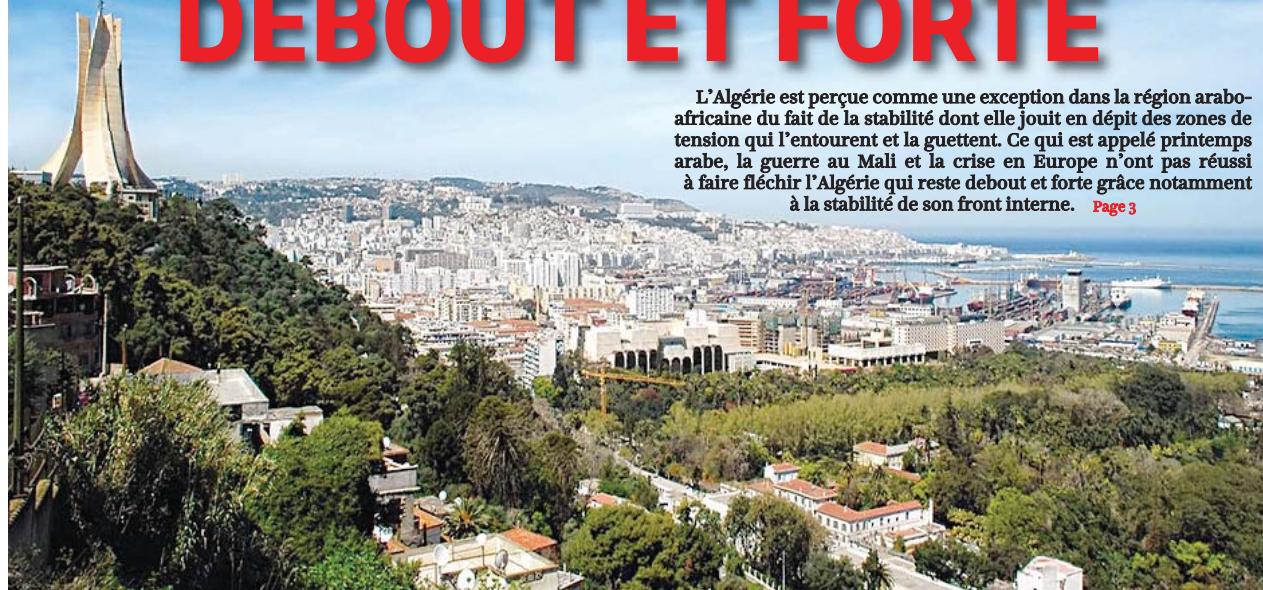
Page 3

ALGER - NOUAKCHOTT
«Parfaite entente» entre les deux pays en matière de sécurité dans le Sahel

Page 9

FACE AUX TENTATIVES DE SAPER LA STABILITÉ DU PAYS

UNE ALGÉRIE SOLIDAIRE DEBOUT ET FORTE



L'Algérie est perçue comme une exception dans la région arabo-africaine du fait de la stabilité dont elle jouit en dépit des zones de tension qui l'entourent et la guettent. Ce qui est appelé printemps arabe, la guerre au Mali et la crise en Europe n'ont pas réussi à faire fléchir l'Algérie qui reste debout et forte grâce notamment à la stabilité de son front interne.

Page 3



SELON LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE
L'application de la peine de mort ne doit pas être liée exclusivement à l'enlèvement d'enfants

Page 7

GESTION DES CENTRES PÉNITENTIAIRES
Le CIEP salue les progrès de l'Algérie

Page 7

ÉDUCATION NATIONALE
Vacances de printemps pour 8 millions d'élèves et ... 600 000 enseignants !

SCIENCE et VIE
AVANT DE REPRENDRE LE SPORT faites le test

Pages 12-13

SANTÉ
80 000 TRISOMIQUES RECENSÉS EN ALGÉRIE

Page 14

FOOTBALL
CAN 2013 (U-20)
ALGÉRIE-GHANA
Le match de la dernière chance

Page 22

JUSTICE ALGER
Un œil en moins à cause d'une fourchette

Page 10



MÉTÉO

20° à Alger

RÉGIONS NORD :

- Temps partiellement nuageux notamment vers les régions de l'Est. Les vents seront modérés, localement assez forts (30 à 50 km/h) sur les régions du littoral. La mer sera généralement peu agitée.

31° à Tamanrasset

RÉGIONS SUD :

- Temps partiellement voilé en cours de journée. Les vents seront variables (20 à 40 km/h) avec quelques soulèvements de sable locaux.

	Alger	max	20°	min	11°
Oran	max	26°	min	09°	
Annaba	max	19°	min	07°	
Béjaïa	max	21°	min	10°	
Tamanrasset	max	31°	min	15°	



RECENSEMENT ÉCONOMIQUE:

L'ONS va réaliser une enquête approfondie sur les entreprises

La seconde phase du Recensement économique (RE), qui vise à réaliser une enquête statistique approfondie sur les entreprises, sera lancée dimanche prochain, a indiqué hier l'Office national des statistiques. Cette enquête, qui va durer trois mois, est une suite de la première phase du RE qui a permis la constitution d'un répertoire national des entités économiques et qui sert comme base de travail pour cette seconde phase, précise l'ONS.

APN
Reprise de ses travaux en séance plénière

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra ses travaux aujourd'hui en séance plénière consacrée aux questions orales, a indiqué hier un communiqué de l'APN. Ces questions, au nombre de 13, concerneront les secteurs de l'Intérieur et des collectivités locales avec 3 questions, l'Énergie et mines (03), les Moudjahidines (02), les Travaux publics (02), la Solidarité nationale et la famille (01) et la Culture (02), ajoute la même source.



DIPLOMATIE
Lancement d'un site Internet dédié à l'histoire de la diplomatie algérienne (1955-2012)

Le ministère des Affaires étrangères a lancé mardi un site Internet interactif comportant des données et des images (photos et vidéos) sur les principales étapes de la diplomatie algérienne de 1955 à 2012. Le lancement de ce site, conçu et alimenté par l'APS à l'image des «web-documentaires», s'inscrit dans le cadre de la célébration du 50e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie (le 5 juillet 1962). En consultant le site, disponible à l'adresse : <http://diplomat50.djaweb.dz:index.php/fr/>, l'internaute peut, en un clic, découvrir les événements phares de la diplomatie algérienne, telle l'introduction, en 1955, de la question de l'indépendance de l'Algérie à l'ordre du jour de la 10^e session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU).

LA FADS
lance un appel au don du sang

La Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS) a lancé hier, à l'occasion de la célébration de la Journée maghrébine de don du sang (30 mars), un appel au don de sang. L'appel, lancé en collaboration avec le ministère des Affaires religieuses et du Wakf et l'Agence nationale du sang, s'adresse aux personnes en bonne santé et âgées entre 18 et 65 ans. La FADS appelle ces personnes à se présenter en masse pour offrir un peu de leur sang, en soulignant que cette action humanitaire peut paraître banale, mais rendra l'espoir et le sourire à des gens qui en ont besoin. Le matériel de prélèvement du sang est un matériel à usage unique et stérilisé, rassemble la fédération qui compte sur la générosité des personnes ayant décidé de répondre à l'appel.



SÛRETÉ NATIONALE
Le général-major Abdelghani Hamel à Sidi Bel-Abbès

Le général-major Abdelghani Hamel présidera ce matin à l'école de police Tayebi Larbi de Sidi Bel-Abbès à la cérémonie de sortie de la première promotion de lieutenants de police.

EXAMENS DU BEM ET DU BACCALAURÉAT
Retrait des convocations du 20 avril au 20 mai

Les candidats aux examens du BEM et du BAC session 2013 auront jusqu'au 15 avril pour corriger et valider leurs inscriptions qui ont eu lieu en novembre dernier. Le retrait des convocations se fera du 20 avril jusqu'au

20 mai prochain. Deux sites (<http://ins.onec.dz/bem> et <http://ins.onec.dz/bac>) ont été ouverts par l'Office national des examens et concours (Onec) depuis vendredi dernier, afin de permettre aux candidats



No Comment

21 MARS : JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ARBRE



DURANT LES DEUX PREMIERS MOIS 2013

Recul de 5% des exportations algériennes

Les exportations de l'Algérie ont atteint 12,56 milliards de dollars (mds USD) durant les deux premiers mois de l'année 2013, contre 13,24 mds USD à la même période de 2012, enregistrant une baisse de 5,4%, a appris l'APS hier auprès des Douanes algériennes. Cette baisse est due, selon les explications des Douanes, essentiellement à une baisse des exportations des hydrocarbures qui sont passées de 13,015 mds USD durant les deux premiers mois 2012 à 12,092 mds USD au cours de la même période de 2013, en baisse de 7,09%.



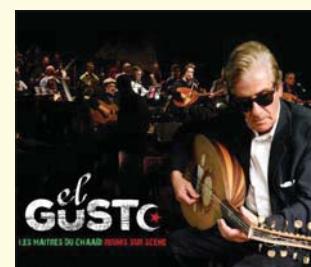
L'orchestre «El Gusto» animera un gala à Londres

L'orchestre «El Gusto» animera le 3 juin prochain à Londres (Royaume uni) un gala, a-t-on appris auprès du «Barbican Center», organisateur de l'événement. Ce gala s'inscrit dans le cadre du programme artistique du centre sous le thème de «la musique moderne» suite au succès remporté en 2007 lors de la première représentation de ce groupe dans la capitale britannique dans le cadre de «Ramadan nights» (Nuits ramadanesques).

L'orchestre est né de l'idée du film «El Gusto» de la réalisatrice algérienne Safi-

nas Bousbia qui retrace les souvenirs du chaâbi et regroupe des musiciens d'Algier juifs et musulmans séparés par les aléas de la vie. Un orchestre a émergé de cette idée composé de 42 musiciens réunis en 2006 sur la scène du Théâtre national algérien après un demi-siècle de séparation afin de faire revivre les instants mémorables de cette musique authentique qui remonte aux années 20 du siècle dernier.

L'orchestre s'est produit en 2012 dans de nombreux pays à l'instar de sa participation au Festival international de mu-



sique d'Oslo en octobre et novembre et au Festival d'Arles des Suds en juillet.

Les cinéphiles londoniens pourront, à cette occasion, voir le film documentaire «El Gusto» (2011) au centre culturel Barbican le 7 avril prochain qui sera en compétition dans le cadre du festival du cinéma «Bird's eye View» (3-10 avril).

Le film avait remporté le Grand prix du public lors de la 17^e édition du Festival américain du film en 2012 à Washington. Il a été projeté lors de nombreux festivals dans le monde.

DIPLOMATIE

Le président Bouteflika reçoit le nouvel ambassadeur du Liban à Alger...

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier, M. Hassan Ahmed al Mouslih, qui lui a présenté ses lettres de créances l'accréditant en qualité de nouvel ambassadeur de la République du Liban auprès de la République algérienne démocratique populaire. L'audience s'est déroulée au siège de la présidence de la République en présence du ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci. A l'issue de l'audience, l'ambassadeur libanais a indiqué, dans une déclaration à la presse, avoir évoqué avec le président Bouteflika, les relations entre l'Algérie et le Liban et les moyens de les hisser "aux plus hauts niveaux".

... et le nouvel ambassadeur du Portugal

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a reçu, hier à Alger, M. Antonio Manuel da Camara Pestana de Noronha Gámito, qui lui a remis ses lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur de la République du Portugal auprès de la République algérienne démocratique et populaire. L'audience s'est déroulée au siège de la présidence de la République en présence du ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci. L'ambassadeur portugais a souligné, à l'issue de l'audience, que l'Algérie et le Portugal sont des pays «très proches» en termes de voisinage, d'histoire et d'avenir, exprimant son souhait pour un avenir «fructueux» au bénéfice des peuples des deux pays.

ALGÉRIE-MAURITANIE

M. Sellal entame une visite de travail en Mauritanie

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, a entamé hier après-midi une visite de travail à Nouakchott au cours de laquelle il co-présidera avec son homologue mauritanien, M. Moulay Ould Mohamed Laghaf, les travaux de la 17^e session de la Haute commission mixte de coopération algéro-mauritanienne. La 11^e session du comité de suivi, préparatoire à la Haute commission mixte, a permis de procéder à une évaluation globale de la coopération bilatérale dans tous les domaines. Elle a été marquée également par l'examen et la finalisation de plusieurs projets d'accords concernant divers secteurs de coopération. Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, M. Abdellah Messahel, qui a co-prisidé avec le ministre mauritanien des Affaires étrangères et de la coopération, M. Hamadi Ould Baba Ould Hamadi, les travaux de cette session, a souligné que des «étapes importantes ont été franchies en termes d'élargissement de la coopération bilatérale entre les deux pays».



FACE AUX MENACES TERRORISTES ET AUX TENTATIVES DE DÉSTABILISATION

UNE ALGÉRIE DEBOUT ET FORTE

Kamel Cherif

L'Algérie est perçue comme une exception dans la région arabo-africaine du fait de la stabilité dont elle jouit en dépit des zones de tension qui l'entourent et la guettent. Ce qui est appelé printemps arabe, la guerre au Mali et la crise en Europe n'ont pas réussi à faire flétrir l'Algérie qui reste debout et forte grâce notamment à la stabilité de son front interne.

Toutefois, le pays semble payer cher cette stabilité dans la mesure où il fait face quasi quotidiennement à des menaces et des tentatives de déstabilisation de toutes parts. Des agressions terroristes aux complots d'embrasement du front interne, en passant par des faits divers montés de toutes pièces pour les transformer en affaires d'Etat, sont autant d'indices dévoilant les visées des forces du mal qui ont mis l'Algérie dans leur point de mire.

En ce sens, les derniers messages du président de la République à l'endroit des Algériens dénotent de la complexité de la situation et des convoitises dont fait l'objet l'Algérie. Le chef de l'Etat avait d'abord demandé aux Algériens de faire montre de vigilance face aux forces du mal ayant de se montrer intransigeant dans les affaires en relation avec la corruption tout en insistant sur la moralisation de la vie publique.

Autrement dit, les menaces

auxquelles fait face l'Algérie sont planifiées dans le but de frapper la stabilité du pays. La succession des événements fait ressortir que tous les moyens auront été utilisés pour engouffrer l'Algérie dans l'instabilité voire le chaos, alors qu'elle s'est extirpée au prix de milliers de vies humaines d'une décennie noire qui hante encore les esprits des Algériens. Ces parties n'avaient-elles pas tenté d'impliquer l'Algérie dans les événements de Tunisie et de Libye? Ayan échoué dans leurs tentatives, ces mêmes forces du mal avaient essayé de créer une crise diplomatique entre l'Algérie et la Tunisie puis avec la Libye. Cependant, le temps aura donné raison à l'Algérie dont la lucidité de la vision a été vérifiée, prouvée et respectée.

Après avoir fait face aux ondes de choc du printemps arabe, un brasier a été allumé aux frontières du pays avec le déclenchement de la guerre au Mali. L'Algérie a été le premier pays à s'opposer à la guerre dans ce pays de la région sahélienne et à l'ingérence dans ses affaires internes. Cette position a encore coûté cher à l'Algérie qui a été la cible d'une agression terroriste sans précédent, suite à l'attaque de Tiguentourine qui a ciblé l'économie du pays. Il s'agit en fait d'une des nombreuses tentatives d'impliquer l'Algérie dans la guerre du Mali.

N'ayant pas pu frapper le pays de l'extérieur, les forces du mal se

sont rabattues sur le front interne en s'alliant avec le diable pour récupérer la moindre contestation d'ordre social. C'est ainsi que les manifestations pacifiques, qualifiées de justes par le Premier ministre, des jeunes chômeurs du sud du pays ont fini prendre une connotation dangereuse que ces parties ont délibérément exploitée. La réaction et la vigilance des populations du Sud ont vite fait avorter le plan des forces du mal, lesquelles ont vite voulu faire l'amalgame avec les revendications séparatistes des Touaregs du Mali.

À l'évidence; d'autres brèches seront ouvertes par les forces du mal contre l'Algérie, laquelle tire sa force de l'unité de son peuple qui tient à la stabilité interne du pays et qui reste fier de son armée et de ses forces de sécurité lesquelles ont préservé la République face à des forces encore davantage nuisibles.

Les messages du président, notamment à l'endroit de ceux qui dilapident et ont dilapidé les biens et les richesses du pays et accusés de corruption, vont dans le sens de raffermir l'unité du peuple algérien.

Les coupables des crimes économiques en Algérie, aujourd'hui accusés de corruption, sont ainsi ciblés dans la mesure où ils traillent dans le sens de déstabiliser le pays. L'Etat est ainsi déterminé à leur faire la guerre afin de les empêcher de s'allier aux forces du mal.

L'Algérie au-dessus de toutes les considérations

Boualem Branki

Il n'est pas inutile dans le contexte politique actuel et face aux soudains bouleversements géopolitiques induits par une dure crise économique mondiale, de redire que l'Algérie demeure et reste toujours au-dessus de toutes considérations.

Il y a eu le coup de poignard dans le dos de l'Algérie avec l'affaire de Tiguentourine, mais l'ANP était là pour remettre de l'ordre dans les analyses de certaines officines occidentales, relayées d'ailleurs en Algérie, quant à la capacité du pays à traverser sans encombre une conjoncture sécuritaire et politique stressante à plus d'un titre. Dans son message à l'occasion de la célébration du 19 mars 1961, le chef de l'Etat est bien sûr revenu sur beaucoup de dossiers qui intéressent le citoyen. Et, évidemment, il n'a pas manqué de rappeler à tous que les intérêts de l'Algérie demeurent au-dessus de toutes les considérations. En clair, il faisait référence à la campagne médiatique relative aux affaires de corruption et de scandales financiers qui ont éclaboussé certaines grandes entreprises nationales. La mise en garde du Président Bouteflika relève en fait d'un débat important: certes, il est vital de dénoncer la corruption et de poursuivre ses auteurs devant la justice.

Encore faut-il ne pas faire l'amalgame entre affaires de corruption et atteinte à l'économie nationale, en ce qu'elle a de plus stratégique, les hydrocarbures. Car parler de corruption et de pots-de-vin relatifs à des contrats pétroliers est une chose, accuser les autorités de fermer les yeux devant de tels crimes économiques en est une autre. Cela porte en

réalité un coup sévère à la crédibilité de l'Algérie et renvoie à l'extérieur l'image d'un pays en pleine déliquescence. Ce qui n'est pas vrai, bien au contraire. Pour autant, on peut se demander à quel scénario obéissent de telles campagnes médiatiques attentatoires à la crédibilité et la sécurité du pays?

Des scandales financiers et économiques existent de par le monde et sont traités par la justice de ces pays sans que la presse de ces même pays se sentent scandalisée outre mesure, au contraire elle tente de préserver autant que possible l'image de marque du pays. Tiguentourine, avions-nous dit auparavant, était un sacré coup contre l'Algérie en ce qu'il avait menacé d'hypothéquer le rétablissement du climat des affaires dans le pays et particulièrement le retour des investisseurs qui avaient un moment boudé le pays. Est-il utile maintenant de brandir un autre épouvantail pour nuire ostensiblement aux intérêts suprêmes de l'Algérie? Non bien sûr. Dans son message à l'occasion de la célébration du 19 mars 1961, le président Bouteflika avait rappelé à tous que «la justice jouit aujourd'hui de la compétence qui la conforte dans son action».

«Nos devoirs imposent à l'Etat d'être fort et d'exercer pleinement son pouvoir dans le respect des lois de la République de manière à rassurer sur ses capacités à protéger la vie, les biens et la dignité des citoyens», ajoute-t-il.

Il prévient en outre qu'«animé d'une volonté nationale sincère, notre pays s'emploie à mobiliser tous ses moyens, à protéger ses ressources et à diversifier ses sources de revenus». Toute autre démarche qui sort de ce cadre est vouée à l'échec et ne fera que nuire aux intérêts de l'Algérie.

ÉDUCATION NATIONALE

Vacances de printemps pour 8 millions d'élèves et ... 600 000 enseignants !

O. Larbi

Toute la jeunesse scolarisée des trois cycles de l'enseignement dépendant de l'éducation nationale seront en vacances dès ce soir et jusqu'au 7 avril au matin. 600000 enseignants bénéficieront d'un repos bien mérité. L'enseignement en Algérie est une préoccupation centrale de l'Etat et de la société, le moyen d'intégration et de promotion sociale incontournable. Les performances de l'éducation nationale sont souvent soumises à la critique des médias et des parents d'élèves autant que des professionnels du secteur. Tous s'accordent pour apporter les correctifs nécessaires pour garantir l'égalité des chances pour tous sur tout le territoire national.

La formation des maîtres en nombre suffisant est un impératif, car les écoles et les collèges, les lycées souffrent d'un manque d'enseignants dans certaines matières. Malgré les efforts de l'Etat, des établissements scolaires souffrent de moyens pédagogiques réduits ; certains ne disposent même pas de chauffage... L'informatique tarde à se généraliser.

Résultats du trimestre et classes d'examen

« Selon les premières estimations et malgré une nette amélioration durant ce deuxième trimestre, les résultats des élèves demeurent en deçà de la moyenne notamment pour ce qui est des matières des mathématiques, de la philosophie et des langues étrangères. En tout état de cause, les parents d'élèves seront convoqués aujourd'hui, pour retirer le bulletin trimestriel de leurs enfants et prendre connaissance de leur comportement pédagogique et éducatif durant cette seconde période scolaire. Une période qui dé-

meure importante pour le rattrapage notamment pour les candidats des examens de fin d'année scolaire qui se préparent pour le troisième trimestre. Si les résultats des deux premiers trimestres n'ont pas été brillants et que certaines moyennes ne sont pas au niveau, rien n'est perdu pour autant. Il est encore temps pour chaque élève de montrer sa pleine motivation et sa capacité à remonter la pente. Pour les candidats au Bac, au brevet et aux épreuves de 6^e, les trois mois qui les séparent des dates des examens sont cruciaux. Il est essentiel pour eux de garder toute leur attention et de mettre l'accent sur les révisions pour consolider les bases et combler les lacunes » rapportent des organes de la presse nationale. La note ministérielle adressée au cours de la semaine aux 51 directions de l'éducation informe les chefs d'établissements de la nécessité d'ouverture des établissements scolaires pendant les vacances de printemps pour les cours de soutien et le rattrapage des cours perdus. : la première semaine des vacances devra être consacrée au rattrapage des cours perdus en raison des intempéries enregistrées dans plusieurs wilayas du pays. Ailleurs, des cours de soutien seront assurés aux élèves en classe d'examen ; les élèves des classes de terminale auront devant eux un mois supplémentaire de rattrapage, en cas de retard dans l'application du programme scolaire. Le ministère de l'Éducation nationale a décidé l'arrêt des cours dispensés pour ces classes le 2 mai prochain : « Les cours se arrêteront jeudi 2 mai 2013, date à laquelle seront définis les seuils fixant les limites du programme de référence qui servira à l'élaboration des sujets d'examen. » Ces 15 jours de vacances permettront aux enfants de s'ouvrir à d'autres activités : loisirs, promenades et découvertes sont au menu. Pour les parents, cette période est l'occasion de consacrer aux enfants un peu plus de leur temps.

« Les représentants des jeunes militants du parti FLN des wilayas de l'Est et du Centre se sont réunis avec les membres du Bureau politique pour leur demander de prendre en charge leurs revendications, soit l'élection du secrétaire général du parti par la voix des urnes d'une part et la préservation des acquis de la jeunesse militante du FLN, d'autre part. C'est ce qui ressort du communiqué parvenu à notre rédaction signé par une « commission nationale des jeunes pour l'unité et la légitimité ». La commission nationale des jeunes pour l'unité et la légitimité a souligné la « nécessité de travailler à l'unité du parti et pour consolider la démocratie interne, « sachant que l'unité du FLN est nécessaire pour l'unité du peuple. » Les membres de la commission compétent réunir les jeunes des wilayas à l'ouest d'Alger et au sud dans les prochains jours, préparant une rencontre nationale au courant du mois d'avril. L'entrée en lice des militants du parti est une donnée importante dont les protagonistes au sein du Comité central du FLN devront tenir compte.

Cette initiative vient conforter le sentiment que les membres du parti FLN à tous les niveaux s'activent pour en finir avec les divisions. La commission a été entendue par M. Zehali chargé de la jeunesse et des étudiants au sein du BPC il est le plus jeune membre du CC désigné en même temps qu'Abder-

FLN : LES JEUNES SE PLACENT « Unité et légitimité »

rahmane Belayat pour assurer l'intérim du SG avant l'élection du nouveau chef du parti lors de la prochaine session du comité central et M. Daâdouaa, membre du BP.

Les événements se bousculent

L'avis d'un militant Kassa Aïssi qui estime que le temps passé depuis la clôture de la 6^e session du Comité central, le 3 février 2013, « a démontré qu'il ne suffit pas d'entrer dans un processus de destitution sans proposer au vote le remplaçant. Préserver l'unité et les capacités du parti dans une période difficile au vu de ce qui se passe à nos frontières Sud et de mobilisation des forces militantes pour réaliser les programmes nationaux est impératif. Les « opposants » tiennent des réunions et se présentent toujours comme des « redresseurs », prônant l'unité du parti, etc. Il suffirait que chacun ait à cœur l'application des textes fondamentaux du parti dont les statuts et le règlement intérieur et toutes les résolutions organiques pour sortir de cette situation. »

Confirmant le fait que les membres du Comité central toutes « sensibilités » confondues se retrouvent au siège du parti, à Hydra, Kassa Aïssi a

cette sentence : « Ce sont des militants du FLN ; ils sont chez eux dans les locaux du parti. Nous nous rencontrons et discutons parfois avec vivacité. C'est normal. »

Plusieurs noms circulent

Il précise que les candidatures reçues depuis le 3 février sont celles de Amar Saïdani, Saïd Bouhadja, Abdelaïz Ziari... Non. Mohamed Boukhalfa ne s'est pas encore déclaré auprès de la commission présidée par Mohamed Guerrama, le mouhafad et membre du Comité central, de Tamanrasset. » Rappelons que les candidats inscrits au 3 février sont : Ahmed Hanoufa, Yamina Metfati, Brahim H'lima, Baya Nassim-Khellaaf, Nouredine Djaffer, Nouredine Sed. On souhaite l'élargissement de cette commission, la validation finale des candidats et « l'accord sur le passage par l'urne, même s'il n'y a qu'un seul candidat. Ensuite, c'est à la majorité de reconnaître les droits de la minorité et ne pas la marginaliser. » Il se félicite du fait que toutes les tentatives, les rumeurs, les affirmations sur les « signes extérieurs qui n'existent pas, heureusement, sont un écran de fumée. Le retour à la normale dans le fonctionne-

ment du parti FLN dans l'espace public sera l'œuvre du Comité central dont la convocation sera grandement avancée si la sagesse prenait le dessus pour : finaliser les candidatures recevables conformément aux critères ; aller au vote du secrétaire général sans entraver les procédures de convocation du Comité central par le BP qui continue de gérer les affaires courantes et à la responsabilité légale de convoquer le Comité central. » Les interventions qui se multiplient, sont les signes de prise en charge de la situation peu banale du parti par les militants, les jeunes, et vont peser dans le sens d'une convergence pour redonner au FLN une influence politique et sociale dans un contexte de changement rapide dans toutes les sphères de la vie politique, économique, sociale et culturelle. Il n'en reste pas moins que des voix s'élèvent aussi, de Béjaïa, pour réclamer une intervention « en urgence » au président du parti, M. Abdelaïz Bouteflika, « afin de désigner un membre du Comité central du parti possédant les qualités et les compétences requises pour un tel poste de responsabilité. »

Mohamed-Seghir Kara était à Bouïra où il a rencontré des militants. Son opinion est que la solution est proche. Le porte-parole du mouvement des « redresseurs » déclare que les assemblées s'organisent un peu partout.

O. L.

O. L.

PARAMÉDICAUX

Grève des paramédicaux : le ministère prêt à prendre en charge les revendications à travers un « dialogue responsable »

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a réitéré, mardi dans un communiqué, son engagement à prendre en charge, à travers un « dialogue responsable », les revendications du personnel paramédical, suite à la nouvelle grève de trois jours engagée par le Syndicat algérien des paramédicaux (SAP). Le ministère a réaffirmé son attachement à l'amélioration des conditions socioprofessionnelles de tous les personnels relevant du secteur de la Santé, notamment en entretenant un « dialogue permanent et transparent » sur la prise en charge de leurs revendications. A cet effet,

il a rappelé avoir porté à la connaissance de l'opinion publique l'état d'avancement des dossiers faisant l'objet de revendications des partenaires sociaux, précisant que ces derniers sont « régulièrement informés » de l'évolution de la prise en charge de leurs revendications. Concernant la mise en œuvre de la promotion des paramédicaux brevetés au grade de paramédicaux diplômés d'Etat, la promotion des paramédicaux diplômés d'Etat au grade de paramédicaux de santé publique et la promotion des paramédicaux spécialisés au grade de paramédicaux majeur ou chef, le ministère a rappelé que « l'arrêté interminis-

tieriel y afférent a été signé et se trouve en voie de publication ». Il a précisé, dans le même cadre, que l'arrêté interministériel fixant la liste des postes supérieurs des paramédicaux « est à l'examen au niveau des services de la Direction générale de la Fonction publique ». S'agissant des indemnités de garde et de risque de contagion, « leur revalorisation substantielle a été accordée par le Premier ministre et les textes y afférents sont en voie de finalisation », indique le ministère, ajoutant qu'un effet rétroactif, à compter du 1^{er} janvier 2012, a été accordé concernant l'indemnité de risque de contagion. Le ministère a af-

firmé que l'élaboration et l'adoption de textes réglementaires sont soumises à des procédures impératives comportant des délais incompressibles. En conséquence, il « réitère son engagement dans le cadre d'un dialogue responsable, à faire aboutir les dossiers en cours et appelle l'ensemble des partenaires sociaux à plus de modération dans leur action ». Le syndicat algérien des paramédicaux a poursuivi mardi son mouvement de grève pour le deuxième jour consécutif, en réaction, notamment, à ce qu'il a considéré comme une application « partielle » par la tutelle du statut particulier de ce corps.

RND
Nouara Djaffer :
«Cap sur le congrès»

Membre du Conseil de la nation, elle est chargée au RND de la communication du comité technique installé après le 17 janvier 2013 qui a vu Abdelkader Bensalah assurer l'intérim du secrétaire général démissionnaire, Ahmed Ouyahia, elle répond avec franchise et un certain agacement à l'interpellation : « En quoi la réunion du conseil national du RND est un défi ? » « Nous travaillons. Nous avons des réunions pour perfectionner les outils d'analyse qui donneront la radiographie fidèle de la situation effective du parti. Ce travail collectif se déroule dans les meilleures conditions politiques et morales. Tous les membres du Comité technique sont mobilisés » rétorque Mme Djaffer. Elle ajoute que la préparation du conseil national extraordinaire avant l'installation de la commission préparatoire du congrès n'est pas une question « administrative », c'est l'approche du RND d'en faire un moment décisif pour la réussite du 4^e congrès national. Pour cela le temps nécessaire est pris pour que les militants à tous les niveaux participent activement à cet événement qui « permettra au parti d'assumer ses responsabilités dans cette étape importante que traverse le pays et les défis nationaux qui en découlent. Le RND doit y contribuer. » Le calendrier n'est pas un indicateur de bonne gouvernance d'un parti. Elle rappelle que les réunions se sont préoccupées « de l'état d'avancement des préparatifs des prochaines échéances au niveau des wilayas, notamment la prochaine session extraordinaire du conseil national habilitée à définir la date du congrès. » C'est donc le comité en charge des questions organisationnelles et de l'évaluation de la situation du parti qui est à la manœuvre. Les secrétaires de wilayas sont destinataires d'un questionnaire détaillé qui embrasse tous les rouages et toutes les activités, les ressources humaines et les moyens, les programmes, etc. Viennent ensuite le traitement des questionnaires renseignés, l'analyse de tous les points en discussion et le rapport final qui mettra tous les responsables du parti au même niveau d'information et de connaissance de la réalité du RND. C'est donc à une démarche participative que les responsables du RND sont associés. Cette méthode a donné des résultats spectaculaires lors des élections locales de décembre 2012, quand le RND a enregistré des scores inégalés. Conséquence de ce travail préparatoire minutieux : le RND ne se fixe que des échéances politiques : le Conseil national extraordinaire et le Congrès.

O. L.

BENHAMADI CONFIRME :

3G Le processus de lancement débutera avant fin mars

Le processus de lancement de la téléphonie mobile de troisième génération (3G) débutera avant la fin du mois de mars en cours, a annoncé mardi à Alger le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, M. Moussa Benhamadi.

Le dossier est « pratiquement finalisé pour engager la procédure administrative d'octroi de la licence 3G avant la fin de mars 2013 », a déclaré à la presse M. Benhamadi, en marge d'une cérémonie de signature d'un contrat entre l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis et la multinationale IBM et son partenaire Comparex Algérie pour la modernisation et le renforcement de son système d'information. Le ministre a indiqué que le cahier des charges relatif à



l'octroi de la licence 3G « est prêt », ajoutant qu'une fois le dossier 3G finalisé, il sera officiellement transmis à l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT). La décision de lancement « effective » de la 3G sera prise par le gouvernement en concertation avec l'ARPT, a-t-il dit, précisant qu'il y aura un arrêté qui sera signé fixant la date de mise en service effective du service 3G aux citoyens.

« Cela doit se faire dans les meilleurs délais », a-t-il dit, précisant que l'élaboration du dossier 3G avait été confié à une équipe mixte composée de cadres

du ministère des MPTIC et de l'ARPT. Interrogé sur la demande par l'un des trois opérateurs de téléphonie mobile en Algérie (Mobilis, Djezzy et Nedjma) de reporter, encore une fois, le lancement de la 3G, le ministre a indiqué que son département n'a pas reçu de demande en ce sens.

« Cette demande ne nous est jamais parvenue officiellement, du moins au niveau du ministère », a-t-il dit, soulignant que son département ministériel « reste très attentif aux problèmes et suggestions des trois opérateurs ». M. Benhamadi a rappelé qu'en 2011, le ministère avait décidé, en accord avec les

trois opérateurs de téléphonie mobile, de reporter le lancement de la 3G. « Nous avions décidé de donner, à l'époque, un peu plus de temps à un des opérateurs pour qu'il se mette à niveau car il était en phase de changement de propriété », a-t-il expliqué, rappelant que le dossier Djezzy est « toujours en phase de traitement » au niveau du ministère des Finances.

Le ministre avait déjà indiqué que le gouvernement temporisait le lancement de cette technologie « par souci d'équité » et qu'il ne voulait pas créer une « différenciation » entre les 3 opérateurs de téléphonie mobile. Trois opérateurs sont présents sur le marché de la téléphonie mobile en Algérie : Mobilis (filiale d'Algérie Télécom), Nedjma (filiale de WTA), et Djezzy (filiale OTA-rachetée par Vimpelcom).

BENBADA L'A ANNONCÉ HIER

Nécessité de réaliser de nouveaux marchés de gros des fruits et légumes



Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a souligné mardi à Alger la nécessité de réaliser de nouveaux marchés de gros des fruits et légumes, qui répondent aux normes internationales, relevant l'important déficit en Algérie en offre d'espaces.

« L'Algérie ne compte que 40 marchés de gros de fruits et légumes à l'échelle nationale dont 15 marchés ont une superficie inférieure à 1 hectare avec une superficie moyenne pour les marchés fonctionnels ne dépassant pas les 2,5 hectares au moment où celle-ci atteint les 9 hectares au Maroc et les 18 hectares en France », a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse.

Selon le ministre, l'insuffisance avérée en infrastructures adéquates

par rapport à l'offre en fruits et légumes et la gestion défaillante de ces infrastructures a créé une congestion de ces marchés en plus de la configuration des infrastructures existantes qui ne répondent pas aux normes internationales.

Une stratégie de développement du réseau de distribution des produits agricoles frais a été arrêtée, a indiqué M. Benbada qui a précisé que la première phase de cette stratégie porte sur le lancement d'un programme d'urgence pour pallier aux insuffisances actuelles et répondre aux besoins immédiats.

Ainsi, a-t-il poursuivi, il a été décidé de développer les espaces de commerce de 76 hectares, extensibles à 153 hectares à moyen terme, et l'augmentation de la capacité de réception des infrastructures existantes de 30 millions de q par an de fruits et légumes, soit 25% de la production nationale en plus de la capacité actuelle de 31% soit un total de 56%.

Quant à la deuxième phase de cette stratégie, celle-ci « déroulera des études et évaluations » qui seront réalisées dans le cadre du schéma directeur national des infrastructures commerciales.

Un programme de réhabilitation des marchés de gros de fruits et légumes avec une enveloppe

financière de 1,5 milliard DA a été lancé dans le cadre du programme quinquennal 2005-2009, et un autre programme de réalisation de nouveaux marchés modernes conformément à la décision du Conseil des ministres du 11 mai 2011 sera lancé.

Concernant les mesures d'ordre réglementaire, le ministre a rappelé que deux textes de loi ont été initiés. Il s'agit du décret exécutif n°12-111 du 6 mars 2012 fixant les conditions et les modalités d'implantation et d'aménagement des espaces commerciaux et d'exercice de certaines activités commerciales et du décret exécutif fixant les conditions d'exercice de l'activité de mandataire grossiste en fruits et légumes.

En outre, huit (8) grands projets portant sur la création d'espaces commerciaux de gros seront réalisés au niveau national pour combler le déficit en infrastructures répondant aux normes et pour améliorer la distribution des produits agricoles frais.

Ces projets seront réalisés à Aïn Defla, Mascara, Sétif, Ouargla, Mila, Djelfa, Guelma et Biskra.

Le ministre a rappelé que les pouvoirs publics ont procédé à la création de l'entreprise « Magros », qui sera chargée de la réalisation et de la gestion des marchés de gros et de trois filiales.

Les industriels privés intéressés par un redéploiement vers le sud du pays

La Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA) organisera une caravane vers le sud du pays au mois de mai prochain, pour participer à l'effort national de développement socio-économique des wilayas du Sud, a annoncé hier son vice-président, M. Abdelwahab Ziani à la Radio nationale.

M. Ziani précise que, compte tenu des importantes dispositions prises par l'Etat pour le développement du Sud, actuellement une centaine d'entreprises adhérentes à la CIPA sont intéressées par ce redéploiement vers les régions du Sud et comptent profiter de tous les avantages offerts pour ouvrir dans un premier temps des comptoirs de représentation, avec comme première escale la wilaya de Ghardaïa. Le représentant de l'organisation patronale

explique que les entrepreneurs ont décidé d'entamer leur entreprise à Ghardaïa parce que cette wilaya offre, selon lui, « assez de terrains et d'infrastructures pour accueillir les entreprises et les investissements ».

Les opérateurs comptent à terme, grâce à de meilleures attractions fiscale, parafiscale et foncière, fabriquer leurs produits dans le Sud pour réduire les coûts de production et être par conséquent plus compétitifs, a indiqué le représentant de la CIPA.

L'objectif étant sur le long terme de renverser la tendance et réimplanter dans le nord du pays les comptoirs de représentation des entreprises qui constituent aujourd'hui la première démarche du redéploiement souhaité par l'entreprise privée.

APS

ALGÉRIE-MALTE Une mission économique algérienne à Malte en mai

Une mission économique algérienne se rendra à Malte le 6 mai prochain en vue de renforcer la coopération économique et le partenariat entre les communautés d'affaires des deux pays, a-t-on appris hier auprès de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci).

Organisé par la Caci en collaboration avec Malta Enterprise, agence chargée de la promotion des investissements, cet événement regroupera du 6 au 9 mai à la Valette les représentants des communautés d'affaires des deux pays relevant de divers secteurs. Il s'agit, notamment, des secteurs de la construction-infrastructures et services connexes, l'agro-industrie, l'industrie maritime, l'aquaculture, l'environnement, la maintenance industrielle, l'industrie pétrolière et gazière, la santé et produits pharmaceutiques, l'éducation, les TIC, les services financiers et le tourisme. Un forum d'affaires sera organisé le 7 mai à la Valette et comportera une session plénière sur l'environnement et le climat des affaires en Algérie, suivi dans l'après-midi de rencontres B to B. Un premier forum d'affaires, à l'initiative du ministère maltais de l'Economie, des chambres de commerce et d'industrie des deux pays et de l'ambassade d'Algérie à Malte, avait été organisé début décembre à Alger entre les opérateurs économiques algériens et maltais. Mme Philomena Meli, représentante de Malta Enterprise, avait souligné la volonté de son pays de renforcer ses liens économiques avec l'Algérie. Elle avait identifié certains secteurs pour nouer d'éventuels partenariats entre les hommes d'affaires des deux pays, citant celui du tourisme, des finances, de l'activité maritime, de l'industrie pharmaceutique, des TIC et du bâtiment. La tenue d'autres rencontres d'affaires, à Malte, revêt « une grande importance », avait-t-elle estimé, pour examiner de nouveaux projets de partenariat, et booster les relations économiques algéro-maltaises.

LIGUE ARABE-DROITS DE L'HOMME L'Algérien Abdelmadjid Zaâlani réélu au sein de la commission des droits de l'homme de la Ligue arabe

Le juriste algérien Abdelmadjid Zaâlani a été reconduit hier en tant que membre de la commission des droits de l'homme de la Ligue arabe pour un mandat de quatre années. L'élection de M. Zaâlani, membre de la Commission nationale consultative de protection et de promotion des droits de l'homme, est intervenue à la faveur du renouvellement partiel des membres de la commission par les délégués permanents des pays parties de la Charte arabe des droits de l'homme. La Commission arabe des droits de l'homme, dite également « Commission de la charte arabe », est le premier mécanisme arabe de suivi de la situation des droits de l'homme dans les pays membres, adopté par le 16^e sommet de la Ligue arabe qui s'est tenu à Tunis le 23 mai 2004 et entré en vigueur depuis le 16 mars 2008.

Douze Etats arabes ont jusqu'à présent ratifié la charte. Il s'agit de l'Algérie, la Jordanie, Bahreïn, la Syrie, l'Etat de Libye, la Palestine, Qatar, les Emirats arabes unis, l'Arabie Saoudite, le Liban et le Yémen.

DÉVELOPPEMENT

L'association du citoyen au développement, parmi les mesures préconisées à Tamanrasset

L'implication du citoyen dans la gestion des programmes d'emploi et des actions de développement local, fait partie des nouvelles mesures opérationnelles annoncées en faveur des jeunes de Tamanrasset, a indiqué le chef de l'exécutif de cette wilaya. «Ces mesures consistent en le renforcement de la commission de contrôle de l'emploi en y associant des représentants de jeunes, afin d'assurer la parfaite mise en œuvre de l'instruction du Premier ministre relative à la gestion du dossier de l'emploi et à l'insertion professionnelle des jeunes», a indiqué M. Abdellahim Chater.

Intervenant lors d'une réunion avec des représentants des jeunes et des membres de la commission intersectorielle chargée de la gestion et du suivi du dossier de l'emploi dans la wilaya de Tamanrasset, le wali a signalé, entre autres mesures prises en faveur des jeunes, l'organisation de sessions de formation accélérées au niveau des établissements de formation, pour permettre aux jeunes de profiter des mécanismes de l'emploi.

Il a cité, en outre, l'attribution, dans le cadre de la concession agricole, de lopins de terres au profit de 250 jeunes de la région. Une opération qui devra être élargie à un millier d'autres bénéficiaires. Le même responsable a fait état de l'attribution prochaine de 68 locaux à usage professionnel, ainsi que de l'établissement d'un diagnostic exhaustif de l'offre d'emploi au niveau des entreprises opérant dans la région pour la maîtrise de ce dossier. Le directeur de l'agence de l'emploi de la wilaya de Tamanrasset a, pour sa part, fait état de la réception de 13.824 demandes d'emploi, dont 4.729 formulées par des femmes, relevant la création, en 2012, de 5.433 emplois, dont 39 postes permanents. Quelques 3.251 emplois ont également été créés au titre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et 33 autres dans le cadre des contrats aidés, a-t-il ajouté.

L'agence locale de l'emploi entend créer, à la faveur des prévisions du marché de l'emploi, plus de 2.000 emplois, toutes formules confondues, dont 450 emplois au niveau de l'entreprise de fabrication de matériaux de construction, 250 autres au niveau de la société d'exploitation des mines et d'or établie dans la région de Tigrine (250 km au Sud-est de Tamanrasset). Au volet de l'habitat, le wali de Tamanrasset a fait part de l'attribution prochaine de 430 logements sociaux locatifs, réceptionnés, et d'une tranche de 130 unités en voie d'achèvement, en plus de l'attribution, en perspective, de 2.000 lots de terrain à bâtir.

Le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) a indiqué que la wilaya a bénéficié d'une programme de 6.500 logements, dont 5.500 unités au titre de l'actuel programme quinquennal de développement. Un millier de ces logements sont en chantier, et une autre tranche similaire est en phase du choix de terrain, dont 600 unités à Tamanrasset et 400 à In-Salah, a-t-il précisé. Les représentants des jeunes de Tamanrasset se sont, pour leur part, félicités des nouvelles mesures annoncées, et se sont déclarés prêts à s'associer aux initiatives de bénévolat allant dans le sens de l'amélioration du cadre de vie du citoyen, à commencer par une opération de reboisement à l'occasion de la Journée mondiale de l'arbre.

ANP

Journées d'information, à Blida, sur l'Ecole militaire polytechnique de Bordj El Bahri

Des journées d'information sur l'Ecole militaire polytechnique de Bordj El Bahri (Alger) ont été ouvertes, mardi, au Centre d'information territoriale de la Première Région militaire du centre-ville de Blida (Bab Essebt).

Cette manifestation de 3 jours est une opportunité offerte aux jeunes désireux de rejoindre cette école militaire polytechnique, pour s'informer sur les offres en matière de recherches et études assurées par l'Ecole, ainsi que sur les équipements scientifiques exploités pour garantir aux étudiants une formation scientifique et militaire à même de maîtriser les nouvelles technologies en vigueur en matière de défense et sécurité, a indiqué le commandant de l'établissement, le général Amara Mohamed Nadjib.

Il a souligné, à cet égard, qu'un «effort est particulièrement consenti en vue d'adapter les programmes d'enseigne-

ment avec les développements technologiques en vigueur, dans le but de former des cadres de haut niveau, tant sur le plan technique que militaire».

A l'ouverture de ces journées d'information, le commandant adjoint de la 1^{re} Région militaire, le général major Djebouri Hassan, a, pour sa part, loué les «développements en cours au niveau de cette Ecole, devenue un pôle universitaire distingué en matière de formation et de recherche».

L'événement est également inscrit au titre du Plan annuel de communication reflétant la volonté du Haut commandement de l'Armée nationale populaire

(ANP) de «valoriser sa relation avec le citoyen», a-t-il ajouté. «Faire connaître cette Ecole depuis sa création, et son ouverture sur divers domaines de formation scientifique et technique, qui ont fait qu'elle soit devenue un pôle d'enseignement universitaire gradué et postgradué pour la formation d'ingénieurs d'Etat, chercheurs et enseignants», est l'autre objectif assigné à ces journées.

• A noter que la cérémonie de sortie de la première promotion de l'Ecole polytechnique de Bordj El Bahri, qui a ouvert ses portes à la gent féminine en 1977, a été présidée par le défunt président Houari Boumediene, le 29 juin 1973.



5^È FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE : Onze enfants enlevés et assassinés en 10 ans

Le cinquième Forum de la Sécurité nationale qui s'est tenu hier au Palais des expositions aura fait salle comble et pour cause le choix d'un sujet pertinent qui défte la chronique ces derniers jours à savoir «l'enlèvement d'enfants et assassinats». La conférence animée par le directeur de la police judiciaire auprès de la Direction générale de la Sécurité nationale, le contrôleur de police Abdelkader Kara Bouhadba a été largement suivie par les représentants du mouvement associatif et des médias. Le directeur de la police judiciaire a révélé que les services de la Sécurité nationale ont traité durant la période allant de 2003 à 2013, 11 affaires liées aux enlèvements d'enfants suivis d'abus sexuel et assassinat à travers le territoire national dont les der-



niers cas étaient ceux des pétits Haroun et Ibrahim sauvagement assassinés au début du mois à Constantine.

Abondant dans ce sens, l'intervenant a strictement écarté la piste d'implication d'organisation criminelle dans ces affaires. Les résultats des enquêtes ont démontré que dans 99% des affaires traitées, l'auteur du crime était proche de l'entourage de la

victime. Dans sa contribution pour déterminer les raisons de la recrudescence de la criminalité, le conférencier a affirmé que cela était dû à plusieurs facteurs notamment au fait que l'Algérie qui est en plein développement et par conséquent ouverte au monde extérieur subit les influences les plus diverses sur le plan sociologique, culturel et économique qui ont une incidence sur la criminalité. Afin de faire face à ce phénomène, le directeur de la police judiciaire a appelé la société civile à davantage d'application en affirmant que c'est une question de conscience et de mobilisation collective. A titre d'exemple M. Bouhadba a suggéré la création d'un système d'alerte par SMS aux enlèvements qui impliquerait davantage les opéra-

teurs de téléphonie mobile. Intervenant lors du Forum, le président de l'Association nationale des parents d'élèves Khaled Ahmed a plaidé pour le renforcement du dispositif sécuritaire et de la mise en place de caméras de surveillance autour des établissements scolaires afin de dissuader tout acte d'enlèvement ou d'agression sur les élèves. D'autre part M. Khaled Ahmed a suggéré le rétablissement de la peine capitale notamment pour ce genre de crimes.

Par ailleurs, le directeur de la police judiciaire a indiqué que 3 363 enfants furent victimes de coups et blessures volontaires durant l'année 2012, 1 737 ont subi des abus sexuels et 470 autres, victimes de mauvais traitements durant la même période.

APS

A RETENIR

• «11 cas d'enlèvement d'enfants, suivis d'abus sexuels et d'assassinats, ont été enregistrés à travers le territoire national entre 2003 et 2013».

• «Dans presque toutes ces affaires», le criminel ou l'agresseur était «toujours proche de l'enfant», ces crimes ne sont pas l'œuvre de bandes criminelles «comme avancé par certaines parties qui ont essayé de faire l'amalgame».

• «Une bande criminelle a ses réseaux et ses spécificités. Elle est dotée d'un chef qui a un plan d'action et qui cherche à atteindre des objectifs, ce qui ne s'applique pas à ces cas».

• «Il ne faut ni s'alarmer, ni diminuer l'ampleur de certains phénomènes criminels».

• Plusieurs facteurs peuvent expliquer les phénomènes liés à la criminalité.

• «Nous sommes un pays en plein développement dans tous les domaines. Nous sommes un pays ouvert au monde, qui subit les influences les plus diverses, notamment sur les plans sociologique, culturel et économique».

• Tous ces facteurs ont une incidence sur la criminalité».

• «C'est une question importante qui mérite une approche sérieuse et rigoureuse, nécessitant le concours de spécialistes et d'universitaires pour engager une réflexion».

• Durant l'année 2011, un total de 3 587 enfants ont été victimes de coups et blessures volontaires (CBV), alors qu'en 2012 ce chiffre a légèrement baissé, totalisant 3 463 cas.

• Pour les abus sexuels et les mauvais traitements, ils étaient respectivement de 1 728 et 628 cas, en 2011, alors qu'en 2012, ils étaient de 1 737 et 470 cas de mauvais traitements.

• Le dispositif sécuritaire a été renforcé à proximité des écoles et des espaces publics en prévention des enlèvements d'enfants».

• «Il n'y a pas de dispositif spécial. Mais nous avons renforcé le dispositif sécuritaire autour et à côté des écoles et des espaces publics, pour faire face aux enlèvements d'enfants».

Le Centre international d'études pénitentiaires salue les progrès de la gestion des centres pénitentiaires en Algérie

Le directeur du Centre international d'études pénitentiaires (ICPS), M. Peter Bennett, a salué mardi à Alger les progrès enregistrés dans la gestion des centres pénitentiaires en Algérie dans le cadre de la réforme du secteur. «Nous avons constaté beaucoup de progrès dans la gestion des centres pénitentiaires en Algérie. Je pense que la contribution du Centre aux réformes de ce secteur a été bénéfique», a indiqué à l'APS M. Bennett, en marge d'une rencontre marquant la fin du programme de coopération entre l'ICPS et l'administration pénitentiaire algérienne, lancé en 2007. Il s'est félicité de ce programme de coopération qui a été couronné, notamment, par un plan stratégique national de la gestion des centres pénitentiaires basée sur des méthodes modernes. Outre la gestion des prisons, les efforts et moyens déployés par l'administration pénitentiaire pour la réinsertion sociale des détenus, ont été aussi salués par M. Bennett, qui a affirmé que les réformes engagées dans le domaine pénitentiaire «sont fondées sur le principe des droits de l'homme». Le directeur de l'ICPS a exprimé sa volonté de maintenir le contact avec l'administration pénitentiaire pour participer davantage aux réformes, et confirmé sa disponibilité en cas de sollicitation. «Même si le programme de coopération s'achève aujourd'hui après cinq années, nous serons toujours intéressés par ce qui se passe en Algérie en termes de réformes pénitentiaires. Bien évidemment, nous maintiendrons le contact avec l'administration pénitentiaire algérienne», a-t-il dit.

29 000 détenus bénéficient de l'enseignement général

Quelque 29.099 détenus bénéficient de l'enseignement général pour l'année 2012-2013 au niveau de tous les établissements pénitentiaires, a indiqué M. Mokhtar Felioune.

M. Felioune a indiqué que le nombre de détenus scolarisés avait augmenté comparé à l'année écoulée (13.542 détenus). Parmi les détenus bénéficiaires de l'enseignement général, 2 310 sont inscrits en troisième année secondaire et 4 309 en quatrième année moyenne alors que le nombre de détenus stagiaires est de 26 956. Concernant l'emploi de détenus, l'intervenant a indiqué qu'en 2012, près de 36 062 détenus ont été recrutés en milieu clos, 1 978 dans des entreprises en milieu ouvert et 1 017 dans des chantiers à l'extérieur rappelant que l'Office national des travaux éducatifs prenait en charge «un grand nombre» de détenus au niveau de ses unités de production. M. Felioune a également passé en revue l'apport positif de la main-d'œuvre carcérale en matière de reboisement de près de 1 500 hectares. Ces chiffres, a-t-il ajouté, traduisent l'intérêt qu'accorde le secteur aux programmes de réinsertion des détenus, une fois leur peine purgée, notamment dans les domaines de l'enseignement général, de la formation professionnelle et des programmes d'éducation intellectuelle et religieuse.

SELON LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE L'application de la peine de mort ne doit pas être liée exclusivement à l'enlèvement d'enfants

L'application de la peine de mort ne doit pas être liée exclusivement à une affaire d'enlèvement d'enfants, a déclaré hier M. Mokhtar Lakhdari, directeur des affaires pénales et des mesures de grâce au ministère de la Justice, soulignant que les lois doivent être appliquées de manière impartiale, quelle que soit la nature de l'affaire.

Intervenant au cours d'un débat ouvert organisé par la Chaîne I de la Radio nationale sur le thème du phénomène du kidnapping des enfants, M. Lakhdari a indiqué que la revendication, par certains, de l'application «exclusives» de la peine de mort à l'encontre des kidnappeurs et assassins d'enfants «n'est pas possible».

«L'application de la peine de mort ne peut se limiter, ni ne peut être liée à une affaire bien précise», en ce sens qu'il s'agit là d'une question plus large qui comporte des dimensions politique, morale, sociale et philosophique», a-t-il déclaré.

«Ce qui est essentiel à ce propos, c'est qu'il existe tout un arsenal de lois pour traiter



toutes sortes de crimes de manière générale, y compris les enlèvements et assassinats d'enfants, autrement dit, il n'y a pas de vide juridique», a-t-il ajouté. La précision de M. Lakhdari intervient en réaction à des juristes et militants pour la protection des droits de l'enfant qui ont demandé l'application de la peine de mort à l'encontre des auteurs d'enlèvements, d'assassinats et d'agressions sexuelles contre des enfants, tel le président de la Commission nationale consultative pour la promotion et la protection des droits de l'homme, Me Farouk Ksentini qui s'est prononcé en faveur de la peine de mort (gelée exceptionnellement depuis 1993) à l'encontre des auteurs de kidnappings et d'assassinats d'enfants.

Le représentant du ministère de la Justice a mis en garde certaines parties contre l'appel à la vengeance, «ce qui pourrait mener à des dérives dont les conséquences seraient néfastes». Tout en s'opposant au fait qu'il y ait des bandes organisées à l'origine des enlèvements d'enfants, M. Lakhdari n'a pas exclu le fait que «certains tentent par tous les moyens d'exploiter ces événements douloureux pour servir l'anarchie».

«Le phénomène de l'enlèvement des enfants n'est pas nouveau mais est devenu une question d'opinion publique après que la presse nationale

lui ait consacré un large écho à la suite des derniers enlèvements qui ont visé un certain nombre d'enfants, le dernier ayant ciblé les deux garçons Haroun et Brahim (respectivement 10 et 9 ans) retrouvés morts à Constantine après avoir subi des sévices.

Parallèlement, M. Lakhdari a critiqué la manière «amplifiée et alarmiste» avec laquelle la presse a traité cette affaire. «Ceci a semé la terreur au sein de la société», a-t-il fait observer, soulignant que «la presse n'a pas à se substituer

à la justice, mais il est du devoir des journalistes de faire preuve d'engagement et de respect de la présomption d'innocence».

A une question relative au projet du code de l'enfant resté

sans suite depuis plus de deux ans, M. Lakhdari s'est abstenu

d'y répondre, se limitant à

dire qu'au terme de la dernière réunion ministérielle

consacrée à l'examen des ins-

truments de lutte contre ce

phénomène, il a été décidé

l'application de plusieurs me-

ures, ainsi que d'autres qui

seront annoncées en temps

opportun par les parties

concernées.

S'agissant des conséquences qui résulteraient des mesures de grâce au profit des détenus, telles la hausse du taux de récidive, M. Lakhdari a rappelé que «sont exclues des mesures de grâce liées à des occasions limitées certaines catégories de criminels, à l'instar des auteurs de ce genre de crime».

Pour sa part, le président du Syndicat national des magistrats, M. Djamel Aidouni, a réfuté le fait que les magistrats aient fait preuve d'«indulgence» dans le prononcé des peines en l'encontre des auteurs de tels crimes.

«La peine de mort a été prononcée dans plusieurs affaires, mais l'exécution a été gelée», a-t-il rappelé, ajoutant que le «retour à l'application de la peine de mort ne relevait pas des prérogatives des magistrats».



de gestion et la rationalisation de l'utilisation des ressources dans les pénitentiers, deux projets ont été élaborés dans le cadre du programme de coopération. Il s'agit, selon M. Felioune, du programme individualisé de réinsertion et le classement des détenus selon le degré de dangerosité.

APS

ALGÉRIE - GB M. Felioune salue les résultats du programme de coopération algro-britannique en matière de gestion pénitentiaire

Le directeur général de l'Administration pénitentiaire, Mokhtar Felioune a salué les résultats obtenus dans le cadre du programme de coopération entre les pénitenciers algériens et le Centre international d'études pénitentiaires (ICPS), cinq années après son démarrage.

Cette coopération a permis l'élaboration du plan stratégique national de gestion pénitentiaire selon un cadre qui sera intégré aux objectifs de la direction générale de l'Administration pénitentiaire et de réinsertion», a indiqué M. Felioune à l'ouverture d'une rencontre organisée à l'occasion de la clôture du programme de coopération financé par l'ambassade du Royaume-Uni à Alger.

Appliquée dans plusieurs pénitenciers pilotes, le plan a connu une large participation des cadres des pénitenciers à tous les niveaux, des représentants de l'Administration centrale, des cadres des établissements pénitentiaires pilotes et ceux de l'école nationale des personnels de l'Administration pénitentiaire, a ajouté le même responsable rappelant qu'un programme de formation a été mis en place en faveur de l'ensemble des pénitenciers et qui prendra fin la mi-2015.

Cette coopération a contribué à l'échange d'expériences entre les deux

Outre la modernisation des méthodes

ALGÉRIE - FRANCE

Les relations algéro-françaises «bien meilleures qu'avant»

«L'ambassadeur de France à Alger, M. André Parant, a estimé, mardi à Constantine, que les relations algéro-françaises sont actuellement «bien meilleures qu'avant». Après une période de «refroidissement», les deux pays œuvrent à donner «un nouvel élan» à leurs relations, a ajouté le chef de la mission diplomatique française en Algérie au cours d'une conférence de presse tenue en début de soirée à l'institut français de Constantine (IFC).

M. Parant a souligné que les «relations humaines extrêmement étroites entre les deux peuples» alliées à la volonté des deux pays à «dépasser le passé», incitent à aller de l'avant dans l'amélioration de leurs relations.

L'ambassadeur a estimé que les propos du président français, François Hollande, «condamnant l'injustice coloniale», sont des paroles qu'aucun autre président français n'a jusque-là tenues et représentent autant d'indices de la détermination à promouvoir les relations entre les deux pays.

M. Parant, qualifiant le climat des affaires en Algérie de «globalement satisfaisant», a précisé qu'en dehors du secteur des hydrocarbures, les sociétés françaises sont «massivement présentes en Algérie». Il a également souligné que même l'attaque terroriste perpétrée en janvier dernier contre le complexe gazier de Tiguentourine est «sans influence» sur les entreprises françaises implantées en Algérie.

Le diplomate, estimant que l'Algérie, consciente de la nécessité d'améliorer constamment le climat des affaires, œuvre à rendre plus attractif l'investissement, a affirmé que l'Algérie et la France ont «manqué beaucoup d'occasions de renforcer leur coopération».

M. Parant, évoquant également l'éventuelle collaboration française dans le secteur de la culture, dans le cadre de l'événement «Constantine, capitale de la culture arabe en 2015», a émis le souhait de voir les PME des deux pays élargir leur coopération. Il a indiqué, dans ce contexte, que les futures extensions du tracé du tramway de Constantine constituaient un «marché susceptible d'intéresser les opérateurs de (son) pays».

L'ambassadeur français a d'autre part souligné qu'à l'instar d'Alger, deux centres de réception des demandes de visa (Crdv) seront opérationnels «d'ici à la fin de l'année en cours» à Oran et à Annaba. Il a affirmé à ce propos que le Crdv d'Alger a «considérablement amélioré» les conditions de délivrance des visas, avant de rappeler qu'en 2012, pas moins de 210 000 visas dont 35% de «visas de circulation», ont été accordés aux Algériens, contre a-t-il tenu à préciser 120 000 visas en 2007. M. André Parant a entrepris mardi matin une visite de deux jours à Constantine.

Il a rencontré, à son arrivée, la communauté française de la ville des ponts avant de rencontrer les autorités locales. Il est prévu que l'ambassadeur de France à Alger rende visite, mercredi, à l'Université Mentouri.

APS

ALGÉRIE - UMA

M. Sellal reçoit les ministres chargés de l'enseignement supérieur des pays de l'UMA

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, a reçu mardi les ministres chargés de l'enseignement supérieur des pays de l'Union du maghreb arabe (UMA) qui se trouvent à Alger dans le cadre de la tenue de la 11^e session du Conseil ministériel maghrébin, indiquent les services du Premier ministre dans un communiqué.



La 11^e session du Conseil ministériel maghrébin de l'éducation, de l'enseignement et de la recherche scientifique s'est tenue à Alger du 18 au 20 mars.

Au cours d'une audience, ajoute le communiqué, plusieurs thèmes ont été abordés, notamment «les grands défis communs en matière d'éducation, d'enseignement et de formation ainsi que les

moyens mis en place pour contribuer, selon l'expérience de chacun des pays, à l'élaboration d'une politique cohérente et harmonieuse dans ce domaine si sensible et si stratégique pour atteindre rapidement les objectifs du millénaire pour le développement». M. Sellal a insisté, pour sa part, précise-t-on de même source, sur les opportunités offertes par les ren-

contres sectorielles qui «tendent à la consolidation du processus de l'UMA». Il a réaffirmé la volonté des autorités algériennes «à s'engager résolument dans cette direction». L'audience s'est déroulée en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Rachid Haraouia, et du secrétaire général de l'UMA, M. Lahbib Benyahia.

ALGÉRIE - MAURITANIE

Clôture des travaux de la 11^e session du comité de suivi algéro-mauritanien

Les travaux de la 11^e session du comité de suivi algéro-mauritanien préparatoire à la 17^e session de la Haute commission mixte de coopération algéro-mauritanienne prévue mercredi dans la capitale mauritanienne ont pris fin mardi soir à Nouakchott.

La session qui a duré deux jours a été marquée par l'examen et la finalisation de projets d'accords dans plusieurs secteurs avant leur soumission à la Haute commission mixte, qui sera co-présidée par le Premier ministre M. Abdelmalek Sellal, et son homologue mauritanien, M. Moulay Ould Mohamed Laghdef. Dans son allocution à la clôture des travaux du comité de suivi, le ministre délégué chargé des Affaires

maghrébines et africaines, M. Abdelkader Messahel, a souligné que «des étapes importantes ont été franchies en termes d'élargissement de la coopération».

Un rapport exhaustif sera transmis aux Premiers ministres des deux pays, ainsi que des propositions, a indiqué M. Messahel, ajoutant qu'il a été procédé à une évaluation globale et complète de la coopération dans tous les domaines.

Pour sa part, le ministre mauritanien des Affaires étrangères et de la coopération, M. Hamadi Ould Baba Ould Hamadi a souligné que cette rencontre apporte «une valeur ajoutée pour les relations privilégiées unissant les deux pays».

ALGÉRIE - FRANCE

L'apport de la femme algérienne à l'économie réaffirmé lors d'un colloque international à Paris

L'apport de la femme algérienne à l'économie a été réaffirmé mardi soir à Paris lors d'un colloque international ayant pour thème générique «Coopérer pour une gouvernance économique en promouvant la mixité».

S'exprimant devant un panel de spécialistes arabes et africains des questions du genre et de la gouvernance, invité par l'Agence française de coopération technique internationale (Adetef), la députée à l'Assemblée populaire nationale, Chafia Mentalecheta, a affirmé que la représentativité de la femme est «en bonne voie» puisque, a-t-elle dit, «le Parlement est composé à 32% de femmes».

Pour elle, l'impact des femmes sur la gouvernance ne se pose pas seulement en termes d'apports philosophique, émotionnel ou même de compétences, mais il l'oblige à revisiter sa société, y compris ses politiques publiques, s'agis-

sant de l'aménagement du territoire, de transport, de santé, d'éducation, de services, etc.

«Quand on a ces 145 femmes à l'Assemblée nationale, on ne peut que démeurer optimistes (...) il faut arrêter d'assumer que quand il y a la parité (des sexes) c'est du maquillage et quand il y a de vrais mecs c'est très bien», a affirmé la représentante de l'immigration en France Nord, relevant des signes positifs en Algérie de la présence de la femme dans les sphères économique et politique.

Intervenant lors du débat, un représentant du ministère des finances, Mohamed Larbi Ghanem a relevé que l'évolution en matière d'éducation en Algérie (réduction de l'analphabétisme de la population féminine de plus de 10 ans de 56,7% en 1987 à 29% en 2008) et l'amélioration du taux de scolarisation ont nécessité un «effort financier (dé-

penses publiques) de 5 485 mds de DA, soit 54% du PIB (12 050 Mds)». Pour les besoins du développement local, a-t-il ajouté, l'insertion de la femme en matière d'équipement a nécessité une dépense de 48% des dépenses budgétaires globales, entre 2006 et 2010.

M. Ghanem a, toutefois, noté que s'agissant du droit au travail, sur une population occupée de 9 735 000 âmes (37,6%), les hommes représentent 63% et les femmes 11,5%.

L'Adetef est une Agence française de coopération technique internationale des ministères en charge de l'économie et des finances, de l'industrie, de l'artisanat et du tourisme, du développement durable et de l'énergie, et de la réforme de l'Etat.

Son colloque, quatrième du genre, est considéré comme un moment fort de témoignages et d'échanges sur la coopération internationale.

ALGÉRIE-MAURITANIE

Coordination des positions entre l'Algérie et la Mauritanie face aux défis

Le directeur du centre arabo-africain de la presse mauritanienne, Mohamed Salem Ould Dah, a affirmé la nécessité d'une coordination des positions entre l'Algérie et de la Mauritanie pour faire face aux défis qui se posent à la région, notamment au Mali.

Dans une déclaration mardi à la presse la veille de la tenue de la 17ème session de la Grande commission mixte de coopération entre

l'Algérie et la Mauritanie, Salem Ould Dah a dit attendre des «résultats en faveur des deux peuples et pays», soulignant que des dossier sécuritaires et politiques seront examinés par les

Premiers ministres algérien et mauritanien. «Il y a de nombreux défis sécuritaires, dont le principal est celui qui pèse sur les frontières des deux pays en raison de la situation au Mali ou la forte présence de terroristes dans la région du Sahel et au Sahara», a poursuivi le même responsable.

La réunion de la Grande commission intervient, selon Salem Ould Dah à «une étape cruciale pour la région notamment sur le plan sécuritaire et aussi après la dernière réunion sur le Grand Sahara situé sur les frontières des deux pays».

La dynamique enregistrée par les relations algéro-mauritanies au cours des dernières années est de nature à impulser la coopération, a-t-il estimé soulignant que la 17e session de la Grande commission sera

sanctionnée par des projets concrets dans les domaines socio-économique et culturel.

Pour sa part, l'universitaire Hocine Ould Medou, a précisé que les relations algéro-mauritanies connaissaient un «nouveau souffle» même si elles ne répondent pas encore aux attentes des deux peuples. Il a également «vivement» souhaité que la relance des commissions mixtes donne un nouvel élan au développement des relations économiques.

ALGER ET NOUAKCHOTT

«Parfaite entente» entre en matière de sécurité dans le Sahel

Le député indépendant mauritanien, El Ghassen Bellali, a souligné la convergence de vues et la «parfaite entente» entre l'Algérie et la Mauritanie sur les mesures à mettre en œuvre pour l'instauration de la sécurité dans la région du Sahel. «La sécurité dans la sous-région veut dire la sécurité de l'Algérie et de la Mauritanie. Je pense qu'il n'est pas surprenant de savoir qu'une convergence de vues et une parfaite entente existent entre nos deux pays sur les mesures à entreprendre pour l'instauration de la sécurité dans cette sous-région», a déclaré à la presse M. Bellali, mardi soir, à la veille de la tenue de la 17ème session de la Grande commission mixte de coopération algéro-mauritanienne. Le député mauritanien a ajouté que

le rôle des deux pays est «extrêmement important» pour garantir la sécurité de la sous-région, précisant qu'à ce jour, la coopération entre les deux pays semble évoluer très normalement. Il a, toutefois, estimé que la coopération en matière de sécurité entre les deux pays «a besoin d'être renforcée, en mettant plus de moyens des deux côtés». M. Bellali a souligné, en outre, l'importance de la 17ème session de la Grande commission mixte de coopération entre les deux pays, dans la mesure où nous nous attendons, a-t-il dit, à une évolution en matière des relations économiques, commerciales, culturelles et même sécuritaires. «Je crois que l'Algérie et la Mauritanie ont beaucoup de choses à partager et à faire ensemble. Et nous souhaitons

que la Grande commission mixte puisse progresser dans le sens de la coopération économique, de la réalisation de grands projets économiques pouvant refléter la réalité des relations entre les deux pays», a-t-il affirmé.

Le député mauritanien a cité, à ce propos, les domaines de la pêche, l'agriculture et l'élevage, le commerce et l'industrie qui peuvent susciter de l'intérêt dans le domaine de la coopération entre les deux pays. «L'Algérie détient d'énormes possibilités économiques et financières», a-t-il noté, ajoutant que son pays qui est en retard en matière d'industrialisation souhaite tirer profit, dans le cadre de la coopération bilatérale, de l'avancée enregistrée en Algérie en la matière.

SAHARA OCCIDENTAL

Des membres permanents du Conseil de sécurité saluent la prochaine visite de Christopher Ross dans la région

Plusieurs membres permanents du Conseil de sécurité (Etats-Unis, France, Royaume-Uni et Russie) et l'Espagne ont salué mardi l'annonce de la visite de l'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, M. Christopher Ross, prévue du 20 mars au 3 avril dans la région, en émettant l'espérance de «la fin de l'impasse actuelle». La Représentation des Etats-Unis à l'ONU, dirigée par Mme Susan Rice, a publié un communiqué conjoint du groupe formé de ces 5 pays, appelé «Groupe des amis du Sahara occidental», dans lequel ils ont exprimé leur satisfaction pour cette nouvelle tournée de M. Ross.

«Le Groupe des amis du Sahara occidental a salué l'annonce de la prochaine visite de l'envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental, Christopher Ross, dans la région, y compris au Sahara occidental», a noté le communiqué.

À ce propos, les pays membres du Groupe des amis du Sahara occidental «expriment leur soutien aux efforts de médiation du Secrétaire général de l'ONU et de son envoyé personnel en vue de la prochaine étape de leur engagement avec les parties (au conflit) et les Etats voisins», souligne le communiqué.

En outre, les cinq pays de ce Groupe ont souligné qu'ils «encouragent les parties à faire preuve de souplesse dans leurs relations avec l'envoyé personnel et entre eux, dans l'espérance de mettre fin à l'impasse actuelle et d'avancer vers une solution politique», a encore précisé le communiqué.

Le porte-parole de l'ONU, M. Eduarda del Buey, avait indiqué vendredi dernier que cette prochaine visite, «qui entre dans le cadre du mandat de M. Ross et des différentes résolutions du Conseil de sécurité, vise à préparer la prochaine étape dans le processus des négociations et une éventuelle reprise des pourparlers directs en vue de parvenir à une solution politique mutuellement acceptée, qui devra assurer l'exercice du droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental». Cette nouvelle

tournée de M. Ross dans la région intervient après celle effectuée en octobre dernier à la suite de laquelle il avait présenté un rapport devant le Conseil de sécurité de l'ONU.

L'envoyé personnel de Ban Ki-moon avait alors exprimé sa «forte préoccupation» du statut quo de la situation en prévenant que s'il perdurait, «ce conflit pourrait nourrir une frustration croissante et déclencherait de nouvelles violences et hostilités qui seraient tragiques pour les peuples de la région».

En conséquence, il avait soutenu que la question du Sahara occidental, qui dure depuis bien trop longtemps, «doit être résolue et elle peut être résolue s'il y a une volonté de s'engager dans un véritable dialogue».

C'est ainsi qu'il avait annoncé qu'au lieu de convoquer immédiatement un autre round de négociations entre le Front Polisario et le Maroc, il allait entreprendre, préalablement, de larges consultations à l'échelle internationale et régionale suivies de «navettes diplomatiques» à travers plusieurs visites dans les pays de la région dont le Sahara occidental.

Dans ce sens, il avait émis l'espérance qu'une telle démarche soit susceptible «de jeter les bases pour une reprise efficace des réunions» entre les deux parties au conflit.

À la fin janvier dernier, M. Ross avait entrepris, dans ce cadre, des consultations afin d'établir un soutien international supplémentaire pour les négociations en effectuant une visite, tout d'abord, à Washington où il s'était entretenu avec de hauts responsables du Département d'Etat américain. Après les Etats-Unis, il s'était rendu successivement en Russie, en France, en Espagne, au Royaume-Uni, en Allemagne et en Suisse.

Le prochain rapport du Secrétaire général de l'ONU sur la question du Sahara occidental sera soumis au Conseil de sécurité en avril prochain.

UNION AFRICAINE DE RADIODIFFUSION
Khelladi réélu pour un deuxième mandat consécutif à la tête de l'UA de radiodiffusion



Le directeur général de l'Entreprise nationale de la Télévision algérienne, M. Tewfik Khelladi, a été réélu, mardi à Dakar, à l'unanimité président de l'Union africaine de radiodiffusion (UAR) pour un deuxième mandat consécutif, a annoncé la télévision nationale dans un communiqué. Au terme de deux jours de travaux, les délégués de la 6e session de l'Assemblée générale de l'UAR tenue dans la capitale sénégalaise «ont examiné les deux années qui ont évolué positivement et échangé sur les enjeux qui interpellent l'audiovisuel du continent», a précisé la même source.

Il s'agit du projet UAR-Menos de réseaux d'échanges destinés à la circulation des contenus multimédias par satellite et IP sur l'ensemble du continent africain pour les pays membres de l'UAR, a expliqué la même source. Les travaux ont porté, en outre, sur la question de production de contenus de qualité et le partenariat avec la Fifa, a ajouté le communiqué.

LIGUE ARABE
Plusieurs réunions préparatoires au Sommet arabe de Doha

Le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, M. Ahmed Benhalli a déclaré, mardi, que plusieurs réunions préparatoires au sommet arabe de Doha débuteront jeudi dans la capitale du Qatar, par la réunion du conseil économique et social et se prolongeront jusqu'à dimanche prochain. M. Benhalli a ajouté dans des déclarations de presse que la réunion du conseil économique au niveau des ministres des finances et de l'économie se tiendra à Doha vendredi prochain pour préparer le dossier économique du sommet, suivi de la réunion préparatoire du conseil de la Ligue arabe au niveau des représentants permanents prévue samedi. Les préparatifs de la réunion des ministres des affaires étrangères seront clos dimanche pour la discussion de l'ordre du jour du sommet et l'approbation des questions devant être soumises aux dirigeants arabes lors de leur sommet le 26 mars. Le sommet se penchera sur quatre questions d'une extrême importance, à savoir la crise en Syrie, la question de la Palestine, la restructuration de la Ligue arabe et enfin le dossier économique, a précisé M. Benhalli.

NAUFRAGE AU LARGE DU NIGERIA
Au moins 45 morts

Au moins 45 personnes ont péri dans le naufrage d'un bateau survenu au large du Nigeria, ont indiqué mercredi les services de secours dans un nouveau bilan. Un précédent bilan faisait état de neuf morts. Le navire, qui transportait quelque 166 passagers, a chaviré alors qu'il se trouvait à 40 miles nautiques de Calabar (sud-est), selon le porte-parole de l'agence nationale de gestion des urgences (NEMA), Yushau Shuaib. Un source médicale a indiqué que l'hôpital de la ville de Calabar avait reçu les corps de 45 personnes noyées. «Nous n'avons pas de bilan officiel à l'heure actuelle», a affirmé un responsable nigérian, David Akati, ajoutant que seules deux personnes ont survécu, il s'agit d'un jeune homme et d'une femme secourus par des pêcheurs.

APS

Le Koweït va réduire de 1 million le nombre des travailleurs étrangers

La ministre koweïtienne des Affaires sociales et du Travail Thekra al-Rachidi a indiqué mardi que le Koweït, où les étrangers représentent 68% de la population, allait réduire d'un million le nombre des travailleurs étrangers durant les 10 prochaines années.

"Le ministère va prendre des décisions et des mesures pour réduire annuellement de 100 000 le nombre des travailleurs étrangers pendant dix ans", a déclaré Thekra al-Rachidi, citée par l'agence officielle Kuna.

Elle n'a pas précisé la nature des mesures envisagées, indiquant qu'elles étaient destinées à remédier au déséquilibre démographique et à "enrayer le phénomène d'une force de travail marginale" dans l'émirat.

Le Koweït, un pays pétrolier du Golfe membre de l'OPEP, accueille 2,6 millions d'étrangers, dont 55% sont des Asiatiques et 40% des Arabes, pour une population autochtone de 1,2 million de personnes, selon des statistiques officielles.

ÉTATS-UNIS

Les coupes imposées au budget du FBI mettent en péril la lutte antiterroriste aux Etats-Unis



Le directeur du FBI Robert Mueller a mis en garde mardi contre les coupes imposées au budget de la police fédérale qui pourraient, selon lui, mettre en péril nombre d'opérations de la lutte antiterroriste aux Etats-Unis.

Le patron des policiers a indiqué, lors d'une audition devant un comité de la Chambre des représentants, que les coupes d'environ 550 millions de dollars sur le budget du FBI pour le reste de l'année fiscale, entraîneraient un gel des embauches de 2 200 personnes.

"Notre personnel est notre ressource principale", a-t-il dit, et "sans eux, nous risquons d'accumuler du retard dans les opérations et les enquêtes en cours, au péril de notre sécurité nationale".

"Nous avons prévu la possibilité de périodes de chômage technique (...) mais tout chômage technique mettraient les opérations du FBI en péril en particulier dans les domaines de l'antiterrorisme et des attaques informatiques", a ajouté M. Mueller. "Cela pourrait faire très mal", a-t-il encore prévenu.

D'importantes coupes dans les dépenses du budget fédéral se sont enclenchées le 1^{er} mars, conséquence de l'incapacité des républicains et des démocrates à s'entendre sur une façon de réduire les déficits. Le budget a ainsi été amputé de 85 milliards de dollars sur l'exercice expirant le 30 septembre.

APS

Chypre L'Eurogroupe «prend note» du rejet du plan d'aide et «réitère son offre»



La zone euro a "pris note" mardi soir du rejet par le Parlement chypriote du plan d'aide à Chypre et a "réitéré son offre" à Nicosie.

"Je prends note de la décision du Parlement chypriote concernant la proposition du gouvernement consistant en un prélèvement exceptionnel de stabilité", a déclaré dans communiqué le président de l'Eurogroupe, Jeroen Dijsselbloem. Le Parlement chypriote a rejeté le plan de sauvetage européen pour l'île

après le tollé provoqué par la taxe prévue sur les dépôts bancaires. Le plan prévoyait, en contrepartie d'un prêt de 10 milliards d'euros de la zone euro et du FMI pour l'île au bord de la faillite, une taxe exceptionnelle de 6,75% sur tous les dépôts bancaires de 20 à 100 000 euros, et de 9,9% au-dessus. Ce prélèvement

doit rapporter 5,8 milliards d'euros.

"Je confirme que l'Eurogroupe est prêt à aider Chypre dans ses efforts de réforme et réitère la proposition de l'Eurogroupe telle que je l'ai présentée lundi", qui consiste à ne plus taxer les dépôts inférieurs à 100 000 euros, a ajouté M. Dijsselbloem.

Le Parlement chypriote rejette le plan de sauvetage européen



Le Parlement chypriote a rejeté mardi le plan de sauvetage européen pour l'île après le tollé provoqué par la taxe sans précédent sur les dépôts bancaires qui y est prévue.

Le projet "a été rejeté", a annoncé le président du Parlement Yiannakis Omirou en le qualifiant de "chantage". Trente-six députés ont voté contre, 19 se sont abstenu - tous du parti DISY du président conservateur Nicos Anastasiades. Le plan n'a obtenu aucun vote positif.

"La réponse ne peut être que «Non au chantage» (...) Cette décision n'est

La BCE prend acte du rejet du plan européen

La Banque centrale européenne (BCE) a pris acte mardi soir du vote négatif du Parlement chypriote sur le plan de sauvetage européen, et a réaffirmé qu'elle fournirait autant de liquidités que nécessaire.

"La BCE prend note de la décision du Parlement chypriote (de rejeter le projet de plan d'aide européen), et elle est en contact avec ses partenaires de la troïka. La BCE réaffirme son engagement à fournir autant de liquidités que nécessaire dans le cadre des règles existantes", a écrit l'institution, selon l'AFP.

Les banques chypriotes sont fermées depuis l'annonce samedi d'un plan d'aide prévoyant une taxe exceptionnelle sur les dépôts bancaires de 6,7% à 9,9%, selon leur montant, mais elles doivent rouvrir jeudi, et les observateurs craignent que les clients ne vident massivement leurs comptes, privant les banques de trésorerie.

Le Parlement chypriote a rejeté mardi le plan de sauvetage très impopulaire conclu samedi avec l'Eurogroupe et censé éviter une faillite de l'île, par 36 voix contre, 19 abstentions et aucune en sa faveur.

OUADHIA

Ath El Kaïd

un village complètement oublié

Le village d'Ath El Kaïd, situé à quelques kilomètres du chef-lieu de la localité d'Agouni

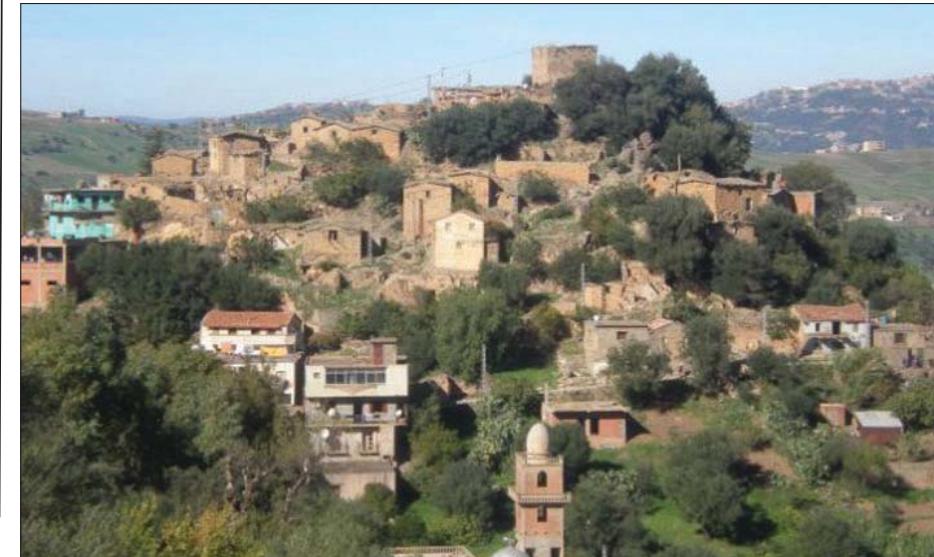
Gueghrane, est considéré parmi les hameaux les plus démunis de la région. La route reliant le chef-lieu au village n'est plus accessible aux automobilistes, donc non carrossable depuis longtemps et, actuellement, se trouvant dans un état lamentable.

Ferrah Menad

«Nous espérons que cette route sera prise en charge dans un proche avenir à l'instar des autres axes de la localité. Notre route est comme une piste, depuis plus d'une décennie elle n'a pas été goudronnée. On trouve des difficultés à circuler à cause de la boue en hiver et la poussière en été qu'on souleve et qui arrive jusqu'à nos foyers», nous déclare un citoyen du village.

Un autre problème qui frappe de plein fouet les habitants : la pénurie d'eau potable ; les robinets sont à sec, parfois durant des semaines. Le problème se pose avec acuité surtout que l'hiver est à nos portes. «Nous avons sollicité, à maintes reprises, les services de l'ADE locale et même l'APC, mais personne n'a voulu satisfaire nos doléances», ajoute un autre citoyen. A signaler que ce village accuse un retard flagrant dans la réalisation de plusieurs projets. Selon les habitants que nous avons rencontrés, une myriade de commodités fait défaut et la vie devient difficile.

Lieux de mémoire et d'histoire depuis plusieurs siècles, Ath El Kaïd (situé à 55 km à l'extrême sud de la wilaya de Tizi Ouzou, dans la commune d'Agouni Gueghrane figure parmi les nombreux sites qui risquent de sombrer définitivement dans l'oubli. De ce hameau perché sur un rocher, dominant à la fois le majestueux mont du Djurdjura et la vaste plaine des Iwadiyien, il ne reste en effet, aujourd'hui, que des ruines. Construit par des hommes qui se sont révoltés contre l'impôt imposé par les occupants ottomans, le nom de ce village perdu en montagne évoque «l'assassinat d'un caïd, que la population a adopté au départ, mais qu'elle a éliminé à cause des dépassements provoqués à leur encontre par les hommes qui l'accompagnaient», raconte l'histoire populaire. Cette tradition de la



resistance contre l'ennemi est restée intacte durant les 132 années de la colonisation française, dont les dépassements contre la population locale sont connus par tous.

Ath El Kaïd, ou le village éternel

Mais Ath El Kaïd offre aujourd'hui l'image d'un village fantôme. Il a été déserter par ses habitants, au lendemain de l'Indépendance de l'Algérie 1962. Depuis, la plupart des maisons n'ont pas résisté à la colère de la nature qui les rasait les unes après les autres.

Les rares demeures qui tiennent encore debout sont celles qui sont toujours occupées par des familles qui affirment ne pas avoir d'autres choix. «Après 1962, la majorité des familles est partie s'installer ailleurs, dans les grandes villes où les conditions de vie sont meilleures. Les familles pauvres pataugent encore dans la misère au sein d'un village qui meurt en silence», explique le responsable et animateur à la Maison de jeunes du centre d'ouadhia.

Ce dernier nous indique toutefois que l'un des derniers témoins de l'histoire d'un village, qui a marqué des générations d'hommes et de femmes, habite toujours une petite et authentique maison kabyle, construite en pierres, d'argile et de bois. C'est Aldjia et elle est âgée de 80 ans. Elle a l'allure d'une jeune femme et elle a la mémoire encore vive. Les traces d'un passé tumultueux et d'un présent plus dououreux sont visibles sur son visage ridé.

Comme la plupart des vieilles femmes kabyles, elle a refusé d'aller vivre dans une maison moderne. Une virée, en sa compagnie, dans les venelles étroites du village d'Ath El Kaïd s'avère riche en histoire. Entre une anecdote et une autre, elle récite un poème, en hommage aux héros de la guerre de Libération nationale. «Ces poèmes, je les ai de ma défunte mère. C'est elle qui m'a raconté aussi beaucoup

de choses sur le quotidien des villageois avant le déclenchement de la guerre en 1954», déclare Aldjia, en précisant que «les femmes ont joué un rôle important durant cette période. C'était elles qui cuisinaient, soignaient les blessés et prévoyaient les moudjahidine de la présence des soldats français dans le village. Comme les hommes, elles ont subi toutes sortes d'humiliations et ont été soumises à la torture.»

Na Aldjia, la mémoire du hameau

Na Aldjia regrette amèrement que la nouvelle génération n'éprouve pas d'intérêt pour la sauvegarde de la mémoire collective, la base de la construction d'une identité forte de l'individu. «L'intérêt de la plupart des gens est orienté vers l'enrichissement matériel. Les liens de solidarité entre les citoyens sont brisés au fil du temps. Sinon, personne n'aurait laissé sa maison à la merci des voleurs et des destructeurs qui pillent et saccagent tout ce qu'ils trouvent», se plaint-elle, le regard rivé sur une bâtie dont il ne reste qu'un mur qui menace ruine. «Cette demeure a servi pendant la Révolution d'abri pour les moudjahidine avant que l'armée française ne les découvre, suite aux renseignements fournis par certaines personnes», raconte-t-elle.

«Il ne sert à rien aujourd'hui de réveiller les vieux démons. Le mieux c'est de voir comment construire un meilleur avenir pour nos enfants», ajoute-t-elle, avant de se diriger vers une autre maison qui donne l'impression de tenir encore pour longtemps. A l'intérieur, il règne un silence religieux. Les motifs et dessins inscrits sur les murs ont tous disparu. «Cette maison a été occupée par un lieutenant français et quelques-uns de ses soldats, parce qu'elle offre une meilleure vue sur la rivière où passent les moudjahidine pour rejoindre leurs camarades en montagne», dit-elle, les yeux larmoyants, signes forts de sa nostalgie pour un en-

droit qui a marqué son enfance tourmentée par l'atrocité de la guerre.

Ce lieu touristique charmant offre à la population de la région et des visiteurs un moment de baignade et de distraction.

Cet endroit se trouve au pied de village traditionnel d'Ath El Kaïd qui s'approche de l'imposante montagne du Djurdjura, situé à 7 bornes de la ville des Ouadhias et 55 km au sud du chef-lieu de la wilaya de Tizi Ouzou. Ce lieu peu connu et absent des cartes touristiques de la Kabylie connaît de cruelles insuffisances en matière d'entretien.

Les parkings manquent ainsi que les boutiques. Le nombre de visiteurs qui fréquentent ce havre de paix augmente chaque année surtout pendant la saison estivale pour se distraire et même s'offrir une baignade dans ces eaux limpides provenant directement des hautes montagnes. L'eau douce coule directement de la célèbre montagne de Lala Khadidja et forme une rivière régulière qui se jette dans l'oued longeant la route de Takhoukht ; elle alimente aussi le grand barrage de Taksebt. La longue distance (70 km) qui sépare cette localité du sud du littoral (la mer) de Tizi Ouzou, a contribué à l'affluence des visiteurs à Tamda Oussarghi. Le pont traversant ce cours d'eau est une «tribune» pour les hôtes qui viennent admirer ce spectacle naturel. Il fait face à une mare dont la profondeur ne dépasse pas un mètre.

Pour retenir un peu cette eau et afin de former une espèce du bassin, les villageois ont construit une petite digue. Tamda Oussarghi est la dernière en aval d'une série de mares dont l'amont est la montagne du Djurdjura.

Leur profondeur est différente l'une à l'autre. «Il y a celles qui ont des bas-fonds de trois à quatre mètres et où la baignade devient dangereuse», nous dira un jeune de la région. Il y a au total sept mares dont une seule où les enfants peuvent se baigner. Les autres sont une exclusivité des adultes.

Dormir plus pour manger moins

Et si le sommeil nous aidait à maigrir ?

Ou plutôt à ne pas grossir. Selon une équipe américaine en effet, de dormir moins de 5 heures par nuit pourrait conduire à la prise de 1 kg par semaine...

Une conclusion valable uniquement pour ceux qui auraient un accès illimité à la nourriture ! Selon Kenneth Wright du département Sommeil et Chronobiologie de l'Université du Colorado (Boulder), «la dette de sommeil, en soi, ne va pas conduire à un gain de poids. Cependant lorsque les gens ne dorment pas suffisamment, ils ont tendance à consommer ce dont ils n'ont pas nécessairement besoin».

Les chercheurs se sont intéressés à 16 jeunes adultes, minces et en bonne santé. Durant trois jours, les participants ont été invités à dormir 9 heures. Lors des repas, ni leur était proposé que le nombre de calories requis pour maintenir leur poids. Deux groupes ont ensuite été formés. Les premiers ont pu continuer à dormir 9 heures tandis que les autres ont du se

contenter de 5 heures de sommeil. Durant la journée, tous les «dormeurs» se sont vu offrir, en libre accès, des repas plus copieux, allant de fruits aux yaourts en passant par des chips et des crèmes glacées. Au bout de 5 jours, les groupes ont été inversés.

Selon les auteurs, «les petits dormeurs brûlent davantage d'énergie (5%) que ceux plongés 9 heures dans les bras de Morphée. Ils ont également tendance à prendre des petits déjeuners moins copieux. Cependant, ils s'accordent des encas après le dîner. En fait, le total des calories consommées lors des collations du soir est plus élevé que important que le nombre de calories qui compose un repas classique».

«Je ne pense pas que le fait de dormir plus longtemps puisse faire maigrir», explique Kenneth

Wright. «Les fluctuations de poids reposent sur des mécanismes bien plus complexes que cela. Cependant, il pourra être in-

téressant d'intégrer des cycles de «sommeil sain» dans des programmes de perte ou de maintien du poids».

Les auteurs ont enfin observé une tendance toute masculine qui risque de ne pas plaire à tous. En effet, les hommes (et uniquement les hommes), qu'ils soient de gros ou de petits dormeurs ont tous pris du poids, dès lors que la nourriture était en libre accès. La peur de gâcher sans doute...



Avant de reprendre le sport faites le test

Vous le savez désormais, avant de reprendre une activité physique vous devrez passer par la case «visite d'aptitude au sport». Durant cette dernière, votre médecin procédera à toute une batterie de tests pour s'assurer que vous êtes apte. Au côté du traditionnel interrogatoire, vous devrez vous soumettre à un examen cardiologique. Sans aucun doute, s'agira-t-il du test de Ruffier-Dickson. Un exercice que vous pouvez même tenter chez vous.

La mesure de la fréquence cardiaque est indispensable pour évaluer l'adaptation du cœur à un effort. Elle permettra par exemple de mettre en évidence un souffle au cœur qui serait passé inaperçu. C'est là que le test Ruffier-Dickson entre en jeu. Si ce nom vous semble inconnu, sachez que nous l'avons tous pratiqué, au moins une fois. Simple, réalisable dès le plus jeune âge et sans risque, c'est quasiment devenu le test de

référence. Mais cessons là tout suspense. Le test de Ruffier-Dickson s'appuie en fait sur des mesures du pouls et de la tension.

Comment mesurer votre pouls ?

Avant tout, trouvez votre pouls, au niveau du cou ou du poignet, peu importe. Comptez les battements pendant 15 secondes puis multipliez ce nombre par 4. Dans le cas du test, vous devrez le faire à trois moments bien précis de l'adaptation du cœur :

- Au repos (pouls n°1);
- Immédiatement après 30 flexions (à réaliser en moins de 45 secondes), bras tendu vers l'avant, les fesses venant toucher les talons (pouls n°2).
- Après une minute de repos (pouls n°3).

Comment calculer et interpréter les résultats ?

Pour calculer l'indice Ruffier-Dickson vous allez devoir sortir les calculettes. L'équation est la suivante :

[(pouls n°2

– 70) + 2 × (pouls n°3 – pouls n°1)] ÷ 10 = indice Ruffier-Dickson. Le résultat obtenu va ainsi vous indiquer si vous êtes apte :

- **Si l'indice est inférieur à 0 :** votre adaptation à l'effort est excellente;
- **Entre 0 et 2 :** votre adaptation est très bonne ;
- **Entre 2 et 4 :** votre adaptation est bonne ;
- **Entre 4 et 6 :** elle est moyenne ;
- **Entre 6 et 8 :** elle est faible ;
- **Entre 8 et 10 :** elle est très faible ;
- **Au-delà de 10 :** elle est mauvaise et un bilan complémentaire sera nécessaire.



VIH/SIDA

Quatorze séropositifs au VIH traitement. Rien de nouveau a été fait pour ces patients infectés par le virus, mais ils sont tous relativement capables de maintenir un état de santé stable. C'est ce que les spécialistes ont constaté. Les 14 patients sont tous en bonne santé et dont le cas fait l'objet d'une publication. Les patients, qui sont tous des hommes, n'étaient pas des patients de l'équipe du Dr Asier Saéz-Cirera, chercheur dans l'Unité de réadaptation et de réinsertion, à l'Institut Pasteur de Paris. L'équipe a réussi à guérir fonctionnelle par l'intermédiaire d'un traitement précoce et efficace.

Diabétiques, levez-vous !

L'activité physique fait partie intégrante de la prise en charge du diabète de type 2.

Elle constitue également un bon moyen de prévention. Au moins 150 minutes de sport par semaine sont d'ailleurs recommandées à ces malades. Toutefois, une équipe britannique a observé que le fait de réduire les périodes d'immobilité au cours de la journée serait déjà un bon début...

«L'activité physique (recommandée) repose sur 3 heures par semaine d'activité plus intensive adaptée au profil du patient», indique la Haute Autorité de Santé (HAS) dans son guide de la prise en charge des diabétiques de type 2. Pourtant, recommander aux patients «une activité physique modé-

ré à intense serait plus efficace si elle était associée à une diminution des périodes de sédentarité au cours de la journée», affirme Joseph Jenson de l'unité de recherche en diabétologie de l'Université de Leicester, au Royaume-Uni.

Réduire le temps assis de 90 minutes chaque jour

Avec ses collègues, Jenson a observé l'impact d'une activité physique modérée à intense sur les marqueurs métaboliques de 153 diabétiques de type 2. Ils ont ensuite effectué des analyses chez ces mêmes malades,

alors que ces derniers devaient fractionner leurs périodes de sédentarité. En clair, ils devaient se lever et se déplacer plusieurs fois par jour. «Modifier le comportement des patients au cours de leurs phases sédentaires est essentiel», souligne Jenson. «D'autant qu'ils sont souvent inactifs de longues périodes au cours de la journée.»

Par conséquent, selon les médecins, conseiller aux diabétiques de type 2 de se lever plus souvent serait efficace. Plus précisément, «réduire le temps assis dans une journée de 90 minutes (soit 1h30) pourrait apporter d'importants bénéfices en termes de santé.»



Thé, café des boissons anti-AVC



Bonne nouvelle pour ceux qui n'envisaient pas une journée sans leur petit noir du matin ! Boire tous les jours au moins une tasse de café – ou deux tasses de thé vert – protégerait contre le risque d'accidents vasculaires cérébraux (AVC). Une équipe japonaise le confirme en effet. Leur constat doit toutefois être nuancé. Ils ne précisent pas, en effet, les types de café consommés... Yoshihiro Kokubo et son équipe du Japan's national ce-

rebral and cardiovascular Center d'Osaka ont interrogé 83 269 Japonais âgés de 45 à 74 ans sur leur consommation de thé vert et de café. Chacun des participants a été suivi en moyenne pendant 13 ans et aucun ne souffrait de cancers et de maladies cardiovasculaires au début de l'étude.

Les auteurs confirment qu'une consommation quotidienne de ces boissons serait bénéfique pour la santé. Ils ont observé que les individus

qui boivent au moins une tasse de café chaque jour réduiraient leur risque d'AVC de 20% par rapport à ceux qui n'en consomment pas.

Le thé vert aussi

Quant aux consommateurs de deux ou trois tasses quotidiennes de thé vert, ils verront leur risque d'AVC diminué de 14% par rapport aux abstiens. Une consommation

équivalente abaisserait, en outre, le risque d'hémorragie cérébrale de 32% !

Une excellente nouvelle pour beaucoup d'individus à travers le monde. Le thé et le café représentent les boissons les plus populaires... après l'eau. Ce qui signifie que « ces résultats – obtenus au Japon – pourraient s'appliquer à de très nombreux pays », se réjouissent les auteurs japonais.

A : une guérison... uniquement fonctionnelle

n'ont plus besoin de priori, puisque 0,5% des Sida sont naturellement son activité sous antiviraux appellent des malades. Il est ici question, dans une publication dans Plos One, chargé de reconnaitre des infections rétropavirus, a induit cette administration très espoir pour environ toutefois, «cette médecine peut guérir l'infection».

«A : une guérison... uniquement fonctionnelle», préviennent les auteurs.

L'étude menée à l'Institut Pasteur impliquait des chercheurs de plusieurs centres hospitaliers français. Elle a concerné au total, 14 patients. Tous infectés par le virus du Sida à l'âge adulte, ils ont bénéficié d'un traitement antirétroviral très précoce, dans les 10 semaines suivant leur contamination. Le protocole thérapeutique a été maintenu pendant une période médiane de 3 ans. Chaque patient a ensuite interrompu son traitement, sous surveillance médicale... pour voir comment réagissait le virus. Surprise, leur système immunitaire a pu maintenir la charge virale au plus bas. En tout cas, à un niveau équivalent à celui des contrôles naturels.

Mieux encore : les auteurs ont observé «une dimi-

nution du nombre de cellules infectées circulant dans le sang, au cours des 4 années qui ont suivi». En effet, certains de ces patients ont cessé les antirétroviraux il y a plusieurs années. «Le traitement précoce a probablement limité l'extension des réservoirs viraux et préservé les réponses immunitaires», explique le Dr Christine Rouzioux, de l'hôpital Necker, co-auteur de l'étude.

Dépister et traiter le plus vite possible

«Comme dans le cas du nourrisson américain (qui a été récemment évoqué) la mise sous traitement très précoce ne nous permet pas d'évaluer si nos 14 patients n'auraient pas contrôlé spontanément leur infection», admet le Dr Saéz-Cirion. «Néanmoins, la plupart ne présentent ni les caracté-

ristiques génétiques favorables, ni le type de réponses immunitaires habituellement observées chez les contrôles naturels du VIH.»

Les résultats de cette étude plaident donc en faveur d'une initiation précoce du traitement après l'infection. Et donc d'un dépistage également précoce. Il ne s'agit pas pour autant d'envisager ce protocole thérapeutique comme méthode de prévention. «Entre 5% et 15% des patients ainsi traités réussissent à contrôler leur charge virale», insiste le Dr Saéz-Cirion. Chez les autres, l'arrêt du traitement entraîne, dans les mois qui suivent, la réplication rapide du virus. De plus et comme le rappellent les auteurs, «cette méthode de traitement précoce ne peut pas guérir l'infection».

TRISOMIQUES-INSERTION

ENVIRON 80 000 TRISOMIQUES RECENSÉS EN ALGÉRIE

Environ 80 000 trisomiques sont recensés en Algérie et uniquement 1 % d'entre eux sont insérés dans des structures scolaires, grâce à l'intervention de l'Association nationale de l'insertion des trisomiques (Anit), en raison du manque de moyens financiers et de subventions, a indiqué mardi à Alger le président de l'ANIT, M. Youcef Chibani.

«Le nombre de trisomiques est en progression en Algérie, avec pas moins de 80 000 trisomiques. L'Anit a pu intégrer, uniquement, 800 enfants dans des écoles, dans des classes adaptées, mais cela reste insuffisant, compte tenu du nombre important de ces enfants», a précisé M. Chibani, lors d'une conférence de presse, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des trisomiques. Selon les statistiques nationales, une moyenne de deux enfants trisomiques naissent chaque jour en Algérie, avec une incidence de 800 enfants trisomiques par an.

«L'enfant trisomique est propulsé à sa naissance dans un en-

vironnement hostile et intolérant, engendrant beaucoup de souffrance pour lui et sa famille», regrette-t-il. S'agissant de la prise en charge du trisomique, l'ANIT déploie le peu d'implication des autorités publiques dans l'insertion scolaire de ces enfants, qui sont, dans la plupart des cas isolés du monde extérieur et livrés à eux même. «Notre association est dépassée, nous avons un nombre important d'enfants qui sont en liste d'attente pour leur scolarisation et nous fonctionnons avec un nombre réduit de bénévoles», a fait savoir M. Chibani. Pour le vice-président de l'Anit, M. Mahmoud Amoura, les enfants trisomiques doivent étudier, certes,



dans des classes spécialisées mais dans les mêmes écoles que les autres enfants, afin de leur permettre de s'intégrer à la société et pour que leur entourage accepte leur différence et change de regard à leur égard. Ces enfants ont un potentiel d'apprentissage «non négligeable» et peuvent être très créatifs, intégrer des données intellectuelles au même titre que les autres enfants, a-t-il souligné,

précisant que pour permettre aux trisomiques d'avoir un parcours scolaire «ordinaire», il est nécessaire de les mettre dans un environnement «ordinaire». S'agissant du suivi médical de cette frange de la population, M. Abbès Aberkane, trésorier de l'Anit a proposé au ministère de la Santé, la création d'un centre de conseil génétique pour rassembler les compétences scientifiques et éta-

blir des programmes de prise en charge adéquats pour ces enfants. Les membres de l'Anit ont appelé les pouvoirs publics à s'impliquer dans l'intégration sociale des trisomiques, par la mise en place de structures adaptées à leur besoin, leur admission dans des établissements scolaires, sportifs, d'apprentissage, et en leur donnant leur chance pour l'accès à l'emploi.

OMS-ALGÉRIE

L'OMS invite le laboratoire algérien LNCPP à s'inscrire au tableau d'experts pour la pharmacopée internationale

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a invité le Laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques (LNCPP) à s'inscrire au tableau d'experts pour la pharmacopée internationale et les préparations pharmaceutiques, selon une correspondance de l'OMS adressée à ce laboratoire.

L'inscription à ce tableau a un caractère honoraire et court (pour une période de quatre ans), précise l'organisation dans son invitation au LNCPP, dirigé par le professeur Mohamed Bouslimani Mansouri.

«Les personnalités inscrites sont priées de faire bénéficier

l'organisation de leurs connaissances et de l'informer des faits et des progrès importants survenus dans leur spécialité, notamment à l'intérieur des pays où elle exercent leurs activités», lit-on dans le même document.

Ainsi, tout spécialiste inscrit à un tableau d'experts s'engage «à fournir par correspondance des renseignements techniques sur les progrès accomplis dans sa spécialité et à donner des avis, en cas de besoin, soit de son propre chef, soit sur demande».

A ce titre, l'expert peut sur sa demande obtenir des informations du

même genre auprès de l'OMS, pour autant que celle-ci en dispose et que leur communication ne soit soumise à aucune restriction. LNCPP s'est imposé parmi les grands laboratoires internationaux dans le contrôle des produits pharmaceutiques et la lutte contre la contrefaçon des médicaments.

Il a été homologué quatre fois par l'OMS pour conformité de ses études aux normes internationales.

En 2007 il a été à l'origine du retrait par l'OMS de sept médicaments du marché mondial, et ce, grâce aux examens effectués par les experts du laboratoire algérien.

RELIZANE

Lancement d'une campagne de dépistage précoce du cancer du sein

Une campagne de dépistage précoce du cancer du sein vient d'être lancée à travers la wilaya de la wilaya de Relizane, a-t-on appris lundi auprès du directeur de la santé, de la population et de la réforme hospitalière.

Cette action, effective depuis dimanche, s'inscrit dans le cadre du programme national de prévention contre les différentes formes de cancer et touche les femmes âgées de 40 ans et plus, a précisé M. Mohamed Miraoui.

Dans une première étape, l'opération touchera le personnel féminin du secteur de la santé avant d'être généralisée à toutes les femmes de la wilaya. La cellule de dépistage précoce ouverte à l'hôpital Mohamed-Boudiaf a été renforcée, dernièrement, d'un mammographe pour mener à bien cette campagne. Cette structure accueillera entre 35 et 40 femmes par jour pour subir les tests de dépistage gratuit du cancer, ajoute le même responsable.

Il est à rappeler que le secteur de la santé a organisé, en 2012, une campagne de dépistage précoce du cancer du col de l'utérus qui a touché plus 1900 femmes.

MAROC

Environ 2,9 % de la population souffre de maladie rénale chronique (étude)

Environ 2,9 % de la population adulte marocaine souffre de maladie rénale chronique dont les principales causes sont le diabète (32,8 %), l'hypertension artérielle (28,2 %) et la lithiasis urinaire (9,2 %), a indiqué lundi une enquête du ministère marocain de la Santé.

Selon les résultats de cette enquête entamée en 2009 sur un échantillon représentatif de la population de 10.524 personnes, âgées entre 26 à 70

ans, «les principaux facteurs de risque pour l'apparition d'une maladie rénale chronique sont présents chez 18,7 % de la population adulte pour l'hypertension artérielle, 13,8 % pour le diabète et 23,2 % pour l'obésité».

L'enquête sur la prévalence et les facteurs de risque de la maladie rénale chronique, souligne par ailleurs, que d'autres facteurs peuvent favoriser son développement

principalement l'usage excessif de plantes médicinales retrouvé chez 2,9 %, l'utilisation abusive et hors prescription médicale de médicaments analgésiques chez 4,7 % et du tabagisme chez 4,7 %. L'enquête menée sur une durée de trois ans a été faite en partenariat avec la Société marocaine de néphrologie (SMN), la Société internationale de néphrologie (ISN) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

4^e ÉDITION DE LA FÊTE DE L'EAU Toudja (Béjaïa), retour aux sources

La ville de Toudja dans la wilaya de Béjaïa, réputée pour sa source minérale et millénaire, s'apprête à célébrer avec faste samedi prochain, la 4^e édition de la fête de l'eau.

Cet événement est devenu désormais incontournable, en raison de l'intérêt qu'il suscite autant parmi les citoyens que parmi les spécialistes. Au-delà des rites cérémoniaux habituels prévalant dans ce type de manifestation, l'occasion est saisie à chaque fois, pour ébaucher des thèmes de débat d'intérêt général mais aussi des projets d'ordre économique ou scientifique.

Ainsi, la nouvelle édition va se focaliser sur la relation entre l'eau et l'environnement, avec, en toile de fond, la quête ou l'identification de projets, à même d'asseoir une stratégie pilote, inhérente au développement de l'éco-tourisme, selon les organisateurs de cette manifestation. La région de Toudja, située en montagne, en pleine zone rurale, offre, en effet, tous les atouts pour constituer une attraction touristique phare. «Cette région renferme une immense forêt, jouit de toutes les vertus qui lui offre sa localisation dans une nature d'une beauté à couper le souffle, et recèle de plus un patrimoine historique et archéologique rare», plaide, dans ce sens, le professeur Aïssani, président de l'association universitaire «Géhimab», initiatrice du musée de l'eau s'y trouvant et engagée pleinement dans la concrétisation de cet objectif.

Située à 30 km au nord-ouest de Béjaïa, Toudja a, en effet, le pied dans la montagne et l'œil rivé sur la mer. Elle possède des paysages suspendus entre



ciel et terre, d'un charme à ravir, particulièrement sur son flanc balnéaire. Un tableau naturel des plus pittoresques, qui allie procession de forêts et jardins émeraudes, se déroulant à perte de vue, sous le drap azuréen du ciel et dans une douce harmonie, rendue encore plus vive par le gazouillis des oiseaux et le murmure des ruisseaux, foisonnant dans tous les parcs.

«Un véritable paradis qui, au printemps, offre au peintre une multitude d'inspirations», rapportera dans sa description, au détour d'une visite sur les lieux en 1899, Louis de Habsbourg, archiduc d'Autriche, dans son livre «Bougie, la perle de l'Afrique du Nord», entièrement tombé sous le charme.

Ainsi est Toudja. Généreuse dans sa constitution naturelle, mais aussi troubante par quelques aspects qu'on y aborde. Haut lieu de résistance durant la guerre de libération nationale, elle constitue également un concentré d'histoire, ayant profité ou subi, d'une façon ou d'une autre, sa proximité avec Béjaïa, depuis l'époque Romaine. «Saldae», Béjaïa alors, était une simple garnison mais qui devait se transformer en colonie après avoir reçu les équipements d'une ville moderne, notamment son réseau d'alimentation en eau potable.

Et pour ce faire, Nonius Datus, en l'an 145 de l'ère chrétienne, a du y

concevoir un projet grandiose, en mettant en œuvre un aqueduc, entre Toudja et Béjaïa, à travers les montagnes, et qui encore à ce jour, constitue une attraction technique et technologique. Aujourd'hui, l'ouvrage a perdu de sa superbe, ayant été frileusement dégradé, notamment par l'armée coloniale, à l'instar de tous les moulins à eaux d'époques, délibérément détruits pour des raisons de stratégie militaire. Mais les vestiges encore sur pied témoignent de ce passé truculent et du savoir-faire des populations locales, ainsi que de leur secret ancestral sur la domestication de l'eau.

Au demeurant, la création d'un musée de l'eau, au cœur de la ville, sur le site des anciens entrepôts du Souk-el-fellah local, n'en est qu'une façon de préserver ou de réhabiliter ce passé, et de le mettre au service du développement local. Le musée en lui-même est un complexe d'activités, à la fois scientifiques, culturels et pédagogiques, voire ludiques, qui toutes célébrent l'eau sous toutes ses formes.

Un lieu original, unique en Afrique, en mesure de donner également des initiatives toutes aussi originales, pour le développement d'une économie touristique porteuse, mais aussi soucieuse de la préservation de l'environnement. La célébration de la fête de l'eau peut en constituer un moment de réflexion.

POSTE

5 000 bureaux de poste à l'échelle nationale à l'horizon 2020

Algérie Poste entend atteindre 5 000 bureaux postaux à l'échelle nationale à l'horizon 2020, a indiqué mardi à Djelfa son président directeur général, M. Mohand El Aïd Mahloul.

Algérie Poste dispose actuellement d'un parc de 3500 bureaux postaux répartis à travers le territoire national, a précisé M. Mahloul, en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya. Pour l'année 2013, il est attendu l'ouverture, à travers le pays, de 300

nouveaux bureaux de poste dont au moins six dans la wilaya de Djelfa, a ajouté ce responsable qui a fait état, par ailleurs, de «l'introduction, dans les semaines à venir, de nouvelles technologies pour faciliter aux usagers les opérations financières et postales» dispensées par Algérie Poste.

Lors de sa visite dans la wilaya, M. Mahloul s'est félicité des progrès accomplis en matière d'amélioration des prestations de service au niveau

des bureaux de poste de Djelfa, Aïn Ouessa et Hassi Babbah.

«Algérie Poste contribue grandement à la résorption du chômage en offrant des postes d'emploi, notamment pour des universitaires qui, une fois recrutés, bénéficient d'une formation spécifique pour valoriser leurs aptitudes et leur permettre de mieux s'acquitter de la mission de service public», a affirmé le P-DG de cette entreprise nationale.

TOURISME

L'Office national du tourisme présent au 38^e Salon mondial du tourisme à Paris

L'Office national du tourisme (ONT) prendra part à la 38^e édition du Salon mondial du tourisme qui se tiendra du 21 au 24 mars à Paris, a indiqué mardi l'ONT dans un communiqué.

La participation de l'ONT à ce salon, considéré comme l'une des plus importantes manifestations mondiale en matière de tourisme, permettra de faire connaître la destination Algérie et

de la promouvoir, a précisé la même source. Le stand de l'Algérie, d'une superficie de 60m² (sur une superficie globale de 17 000 m²), sera doté d'un décor illustrant l'architecture traditionnelle des villes du Nord et du Sud du pays, connues pour leurs casbahs et ksours.

Le stand sera mis à la disposition des opérateurs nationaux du tourisme

pour leur permettre de présenter, de promouvoir et de mettre en valeur leurs produits, a ajouté le communiqué. Plus de 500 destinations touristiques seront présentées, au cours de ce salon, qui verra la participation des tours opérateurs, des médias spécialisés et du grand public.

APS

M'SILA Neutralisation d'un réseau de voleurs de bétail

Un "réseau national" spécialisé dans le vol de bétail a été neutralisé, au cours des quatre derniers jours, par les services de la gendarmerie nationale de la wilaya de M'sila, a-t-on appris, mardi auprès du groupement de wilaya de ce corps constitué.

Ce réseau se compose de 13 membres dont quatre sont encore en fuite, selon la même source qui a précisé que l'opération ayant abouti à la mise hors d'état de nuire de cette bande avait été entamée avec la découverte, au lieudit Ouled Abdallah, près de M'sila, d'une étable entourée d'une clôture en toub, à l'intérieur 736 ovins, 3 vaches et 2 chèvres dont l'origine n'a pas été déterminée.

La convocation de 46 victimes de vols de bétail, ayant déposé des plaintes dans les wilayas de Batna, Sétif, Bordj Bou Arreridj, Biskra, Bouira, Médéa et Djelfa a permis d'identifier 627 bêtes volées, a précisé la même source, faisant état de la saisie, dans le cadre de l'enquête, d'un véhicule utilitaire, d'une voiture de tourisme et d'un montant de 9.000 DA. Les individus arrêtés, au nombre de neuf ont été présentés mardi devant le procureur de la République près le tribunal de Hammam Dhalââ.

TLEMCEN 20 quintaux de kif traité saisis à Mersa Ben M'hidi

Une équipe mobile de la gendarmerie nationale de Mersa Ben M'hidi (Tlemcen) a saisi près de 20 quintaux de kif traité, dissimulés à bord d'un véhicule, a-t-on appris mardi auprès de la Direction régionale des Douanes de la wilaya de Tlemcen.

La drogue a été découverte lors d'un contrôle routinier de cette brigade près de la zone frontalière ouest du pays. Les gendarmes ont eu recours à une herse pour immobiliser un véhicule suspect dont le conducteur avait refusé de s'arrêter au barrage des douaniers.

Le trafiquant avait réussi à prendre la fuite abandonnant sur place son véhicule et la marchandise prohibée. Une enquête a été ouverte pour élucider les tenants et les aboutissants de cette affaire, ajoute-t-on de même source.

TIARET Démantèlement d'un réseau de faux monnayeurs

Un réseau spécialisé dans la contrefaçon de billets de banque a été démantelé dernièrement et 2,7 millions dinars en faux billets saisis par les services de la gendarmerie nationale de Tiaret a-t-on appris mardi auprès de ce corps de sécurité.

La bande est composée de sept éléments âgés entre 30 et 50 ans. Appréhendés sur la route menant vers Rahouia, ces éléments étaient en possession de ce montant en faux billets et d'une somme de 200 000 dinars en billets authentiques, représentant les revenus de leurs activités frauduleuses.

Les trois véhicules utilisés par les contre-fauteurs, tous immatriculés à Blida, ont été également saisis. Les membres du réseau ont été placés sous mandat de dépôt pour contrefaçon de billets de banque, ajoute la même source.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Les habitants du quartier 159 logements revendent l'aménagement urbain

Mouad B.

L'absence de toute commodité provoque des maladies et accentue la souffrance des locataires du quartier 159 logements à Bordj Bou Arreridj. L'absence de l'éclairage public favorise les agressions nocturnes, les ruelles favorisent l'aggravation en hiver, souvent inondées par manque d'avaloirs, poussiéreuses en été perturbent la vie dans ce quartiers.

« Les autorités locales saisies maintes fois, font la sourde oreille et affichent une indifférence flagrante à notre adresse », dira un des habitants qui sollicite l'intervention du premier responsable de la wilaya pour solutionner ce problème.

Mais en attendant, ils sont livrés à eux-mêmes et leur imprévisible réaction est à craindre.

DROGUE

Saisie de kif traité et arrestation de dealers dans plusieurs wilayas

Des quantités de kif traité allant de 99 grammes à 4 kg ont été saisies et plusieurs dealers arrêtés par les brigades des gendarmes dans les wilayas de Biskra, Guelma et Rézizane, a indiqué mercredi un communiqué de la Gendarmerie nationale.

Trois personnes ont été arrêtées au centre-ville de Biskra en possession de quatre (0,4) kg et 210 grammes de kif traité dans leurs domiciles.

Dans la wilaya de Guelma, 99 grammes de kif traité et 229 comprimés de psychotropes ont été saisies par les gendarmes de la section de sécurité et d'intervention du groupement au centre-ville de Boumrahra-Ahmed, A Rézizane, une personne en possession de 185 grammes de kif traité a été arrêtée par les gendarmes de la brigade de Had-Echka, en patrouille au lieu-dit Oued-El-M'cherfa.

BATNA

Saisie de 292 faux billets de 1.000 DA à Barika

Les services de la gendarmerie nationale de Barika (Batna) ont démantelé un réseau spécialisé dans l'impression de fausse monnaie, saisissant dans la foulée 292 fausses coupures de 1.000 DA, a-t-on indiqué, mardi, au groupement de wilaya de ce corps de sécurité. Selon la même source, les gendarmes, agissant sur information, avaient arrêté, dimanche dernier sur la route nationale n°28, entre M'sila et Barika, une personne âgée d'une vingtaine d'années circulant à bord du véhicule où les faux billets ont été saisis. L'enquête a permis d'arrêter un autre membre du réseau, âgé de 27 ans, en possession des équipements utilisés pour la fabrication des faux billets de banque tandis que deux autres complices sont toujours en fuite, a précisé la même source. Les deux prévenus seront présentés mercredi devant le procureur de la République près le tribunal de Barika, a encore ajouté la même source.

APS

ALGER

Un œil en moins à cause d'une fourchette

A. Ferrag

Un époux scandalisé comparaît devant le tribunal criminel car, dans un moment de colère, il éborgne son épouse avec une fourchette, nous sommes en mois de mars 2013, et pour la énième fois, le président du tribunal reprend les procès-verbaux dressés par le juge d'instruction et dans lesquels l'accusé reconnaît les faits retenus contre lui.

- Vous revenez sans cesse sur vos déclarations nous n'allons tout de même pas y passer la journée.

- Je n'ai, de ma vie, levé le petit doigt sur mon épouse, je ne lui ai ni crevé l'œil ni causé la fractures au pied droit. M. le président.

- Qui serait alors l'auteur d'un acte aussi barbare ?

- Je n'en sais rien ! Ma femme ne s'est jamais montrée à la hauteur de ma confiance.

- C'est-à-dire ?

- Je lui interdisais de mettre les pieds dehors mais elle ne m'écoutait jamais elle profitait de chacune de mes absences pour sortir. Elle n'en fait qu'à sa tête.

- Nous ne sommes pas ici pour faire le procès de votre femme, mais le vôtre.

Les faits remontent au mois de mai 2011, à Alger ; Kamel, en revendant



d'une promenade, est surpris par la présence de sa femme au niveau du parking.

- Que fais tu dehors à cette heure ci ?

- Je me promène ? Fou de rage, Kamel s'empare d'une canne et assène plusieurs coups à la malheureuse Nadia. Cette dernière, d'ailleurs, rendu difficilement à la maison. Elle subit encore les remontrances et les menaces d'un Kamel, complètement transformé par la colère : « tu payeras ton entêtement très cher ! » et joignant le geste à la parole, Kamel s'arme d'une fourchette et frappe sa femme violente au niveau de l'œil droit.

Evacuée tout en sang à l'hôpital, Nadia, effondrée et hurlant de douleur,

répète tout au long du trajet : « Je ne te pardonnerai jamais... jamais ! » Le médecin légiste lui délivre un certificat d'incapacité de travail de cinquante jours. Le diagnostic révèle une fracture du pied droit et la perte de l'œil droit.

Lorsque le représentant du ministère public prend la parole, c'est pour mettre en exergue la gravité des faits : « L'accusé a agi intentionnellement et volontairement, je requiers une peine de sept ans de prison ferme.

L'avocat de la défense, pour sa part, plaide les circonstances atténuantes pour absence de preuves.

Au terme des délibérations, Kamel est condamné à quatre ans de prison ferme.

SELON LA GENDARMERIE NATIONALE

40 morts et 722 blessés dans 417 accidents de la route en une semaine

Quarante (40) personnes ont trouvé la mort et 722 autres ont été blessées dans 417 accidents de la route durant la période allant du 12 au 18 mars, indique mercredi un bilan de la Gendarmerie nationale. Une hausse de 6 décès, 16 blessés et 5 accidents a été enregistrée comparée à la même période de l'année écoulée.

La wilaya de Batna vient en tête de liste avec 21 accidents,

suivie d'Oum El Bouaghi (19 accidents), Biskra (17 accidents) et Tébessa (16 accidents). Les accidents les plus dangereux ont été enregistrés dans les wilayas d'Oum El Bouaghi, Oran et Tébessa (2 morts dans chaque wilaya).

L'excès de vitesse, les dépassements dangereux, les manœuvres dangereuses et le non-respect de la distance de sécurité sont à l'origine de ces accidents.

BISKRA

Saisie de 2 753 unités de boissons alcoolisées

Les services de la Sécurité de la wilaya de Biskra ont saisi 2 753 bouteilles de boissons alcoolisées durant les dernières 48 heures dans le cadre de la lutte contre le crime, sous ses différentes formes, notamment le commerce illégal de boissons alcoolisées, a indiqué mardi la direction générale de la sécurité nationale (Dgnsn) dans un communiqué. L'opération

tion s'inscrit, selon le communiqué, dans le cadre du plan sécuritaire adopté par les services de la sécurité nationale en matière de lutte contre ce genre de crimes. « L'opération a eu lieu au niveau de la route menant vers la ville de Biskra, après l'arrestation du chauffeur d'un camion qui transportait un important lot de boissons alcoolisées destinées à la

vente, sans autorisation ».

Le chauffeur du camion a été arrêté et une enquête a été ouverte, selon le communiqué.

160 unités à Tizi Ouzou

Dans la wilaya de Tizi Ouzou, les éléments de la police relevant de la Sécurité de la daïra de Maâtkas, agissant suite à des informations selon lesquelles un

individu utilisait un local pour la vente illicite de boissons alcoolisées ont découvert, après perquisition du local, 160 unités de boissons alcoolisées ainsi qu'une somme de 12 485 DA, selon les mêmes services. Le propriétaire du local a été arrêté et une enquête a été ouverte en attendant d'être présenté devant la juridiction territorialement compétente.

CRIMINALITÉ

3 jeunes fille enlevées à Sidi Bel-Abbès et Oum El Bouaghi retrouvées (Gendarmerie nationale)

Trois jeunes filles, dont deux étudiantes, enlevées à Sidi Bel-Abbès et Oum El Bouaghi, ont été récemment retrouvées saines et sauves, a indiqué mercredi la Gendarmerie nationale dans un communiqué.

Les deux étudiantes, enlevées par des inconnus à bord d'une voiture au centre-ville de Sidi Bel-Abbès, ont été

libérées par la brigade de gendarmes de la ville de Tabia. Le véhicule a été récupéré mais les ravisseurs ont réussi à prendre la fuite, selon le communiqué.

Par ailleurs, les gendarmes de la brigade d'Aïn Fakroun à Oum El Bouaghi ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal local,

deux jeunes, âgés de 20 ans, pour association de malfaiteurs et enlèvement, dont a été victime une jeune fille de 9 ans.

Les deux malfaiteurs ont été arrêtés et la jeune fille libérée grâce à l'appel au numéro vert de la Gendarmerie nationale (10-55) mis à la disposition des citoyens.

Programme du jeudi 21 mars 2013



09h30 : El mouqawil (01) rediff - Feuilleton alg
10h00 : El aaleem bayna yedaik (04) - Documentaire
10h30 : Loulou (20) - Dessin animé
11h00 : Culture club «rediff» - Emission culturelle
12h00 : Journal en français+météo - Information
12h25 : Oua yabqa el hob (11) - Feuilleton doublé
13h40 : Nahoua el cherq (01) - Documentaire
14h30 : Chahrazed(02) - Feuilleton arabe
15h15 : Deux femmes - Film alg
17h00 : Fête monter le son - Musique
18h00 : Journal en tamazight - Information
18h30 : El mouqawil (02) - Feuilleton alg
19h00 : Journal en français+météo - Information
19h30 : Aïn Defla - Reportage
20h00 : Journal en arabe - Information
20h45 : Le monde en 52' - Information
22h00 : Senteurs d'Algérie «Fascinante Algérie» - Reportage
23h00 : Festival de la musique andalouse - Concert andalous
oohoo : Journal en arabe - Information



13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre - Magazine de la gastronomie
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour - Feuilleton sentimental
14:55 Brisée par mon mari - Téléfilm dramatique
16:35 Quatre mariages pour une lune de miel - Téléréalité
17:25 Bienvenue chez nous - Jeu - Chez Ketty et Franck, Orne - Saison 2
18:20 Une famille en or - Jeu
19:05 Money drop - Jeu
19:45 Nos chers voisins - Série humoristique
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Météo
20:40 Météo des neiges
20:42 Après le 20h, c'est Canteloup - Divertissement-humour
21:45 Section de recherches - Série policière - Coup de théâtre - Saison 7 (8/0)
22:40 Section de recherches - Série policière - Morsures secrètes - Saison 4 (7/14)
23:45 Les experts : Miami - Série policière - La maison de l'horreur - Saison 1 (8/24)



12:00 Tout le monde veut prendre sa place - Jeu - Pour cette nouvelle saison, Nagui...
12:55 Météo 2
13:00 Journal
13:50 Météo 2
13:52 Consomag - Magazine du consommateur - Thermalisme et prévention - Une émission de l'Institut national...
14:00 Toute une histoire - Magazine de société - Avec les invités qui ont accepté...
15:15 Comment ça va bien ! - Magazine de services - Situations, services, pratiques...
16:15 Le jour où tout a basculé - Magazine de société - Mon fils est condamné - À la suite d'un événement imprévu...
16:40 Le jour où tout a basculé A l'audience - Magazine judiciaire - Petite guerre entre voisins - Inspiré d'affaires jugées pour...
17:08 Côté Match - Football
17:10 Seriez-vous un bon expert ? - Jeu - Avec l'aide de trois experts, Julien...
17:34 C d'aujourd'hui - Variétés
17:55 On n'demande qu'à en rire - Divertissement-humour - De jeunes humoristes se voient...
19:00 Mot de passe - Jeu - Candidats et personnalités font...
19:24 Météo 2
19:30 N'oubliez pas les paroles - Jeu - Les candidats chantent en karaoké...
20:00 Journal
20:40 Météo 2
22:15 Complément d'enquête - Magazine

de société - Armstrong : les secrets d'un parrain - Le 17 janvier 2013, le cycliste...
23:15 Grand Public - Magazine culturel



13:50 Si près de chez vous - Magazine de société - Crime en clinique - Saison 1 - Eléonore, directrice d'une clinique...
14:15 Si près de chez vous - Magazine de société - Pardon impossible ? - Dans la Drôme, Laurent, 24 ans,...
14:45 Kéno - Loterie
14:55 Questions Cribles Au Sénat - Magazine politique - Patrice Machuret passe en revue...
15:55 Sénat Info - Magazine politique
16:10 Des Chiffres Et Des Lettres - Jeu - Calcul mental et maîtrise de l'orthographe...
16:30 Harry - Jeu - Quatre candidats s'affrontent au...
17:20 Un Livre, Un Jour - Magazine littéraire - «Les Dix Amours de Nishino», de Hiromi Kawakami (Philippe Picquier)
17:30 Slam - Jeu - Trois candidats s'affrontent sur...
18:10 Questions pour un champion - Jeu - Spéciale langue française - Les «neuf points gagnants», le...

19:00 19/20 : Journal régional
19:18 19/20 : Edition locale
19:30 19/20 : Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport - Multisports
20:10 Et si on changeait le monde - Magazine de services
20:15 Plus belle la vie - Feuilleton réaliste
22:30 Météo
22:32 Parlons Passion - Magazine de services
22:35 Soir 3
23:02 2 minutes pour la Syrie - Société - Robert Badinter - Treize personnalités commentent...



nouvelle édition - Magazine d'actualité
14:00 Les adieux à la reine - Drame
15:35 Le supplément - Magazine d'actualité
16:20 The descendants - Comédie dramatique
18:10 Kaira shopping - Série humoristique
18:15 Les Simpson - Série d'animation - Le père, le fils et le saint d'esprit - Saison 16 (21/21)



18:45 Le JT
19:05 Le grand journal - Talk show
20:05 Le petit journal - Divertissement
20:30 Le grand journal, la suite - Talk show
21:50 Dexter - Série dramatique - Le début de la fin

Saison 7 (12/12)

22:45 Hit & Miss - Série dramatique

23:30 The office - Série humoristique - Naissance et mensonges - Saison 8 (13/24)

23:50 The office - Série humoristique - Les Floridiens - Saison 8 (14/24)

La petite maison dans la prairie - Série sentimentale - Albert - Saison 7 (8/22)

12:40 Météo

12:45 Le 12.45

13:05 Scènes de ménages - Série humoristique

13:40 Météo

13:42 Astuces des chef - Magazine culinaire

13:45 La vengeance de Gina - Téléfilm dramatique

15:45 Meurtres en haute société - Téléfilm policier - Le village sans pitié

17:35 Un dîner presque parfait - Jeu - Vannes

18:45 100 % mag - Magazine d'information

19:40 Météo

19:45 Le 19.45

20:05 Scènes de ménages - Série humoristique

21:40 Body of proof - Série policière - Fashion victime - Saison 1 (6/9)

TÉLÉ

DK NEWS 17

La sélection



20:50

Section de recherches - Série policière

Durée : 0h55 - Acteurs : Xavier Deluc, Virginie Caillet, Kamel Belghazi - Réalisateur : Eric Le Roux - Serment d'Hippocrate - Saison 7 (7/0)



20:45



Envoyé spécial - Magazine de reportages

Durée : 1h30 - Présentateur : Guilaine Chenu, Françoise Joly
Au sommaire : Harcèlement de rue - Inde : le scandale des cobayes humains - 3e sujet à déterminer



20:45

Cortex - Thriller

Durée : 1h45 - Acteurs : André Dussollier, Marthe Keller, Julien Boisselier - Réalisateur : Nicolas Boukhrief

Un policier à la retraite, soigné dans un établissement spécialisé dans les troubles de la mémoire, mène l'enquête lorsque des patients meurent.



20:55

Dexter - Série dramatique



Durée : 0h55
Acteurs : Michael C Hall, Jennifer Carpenter, Yvonne Strahovski - Réalisateur : John Dahl
Lendemain de fête - Saison 7 (11/12)
L'un des meurtriers de la mère de Dexter doit sortir de prison. Debra enquête sur le témoin d'un crime commis par Hannah. LaGuerta resserre son étau.



20:50

Body of proof - Série policière

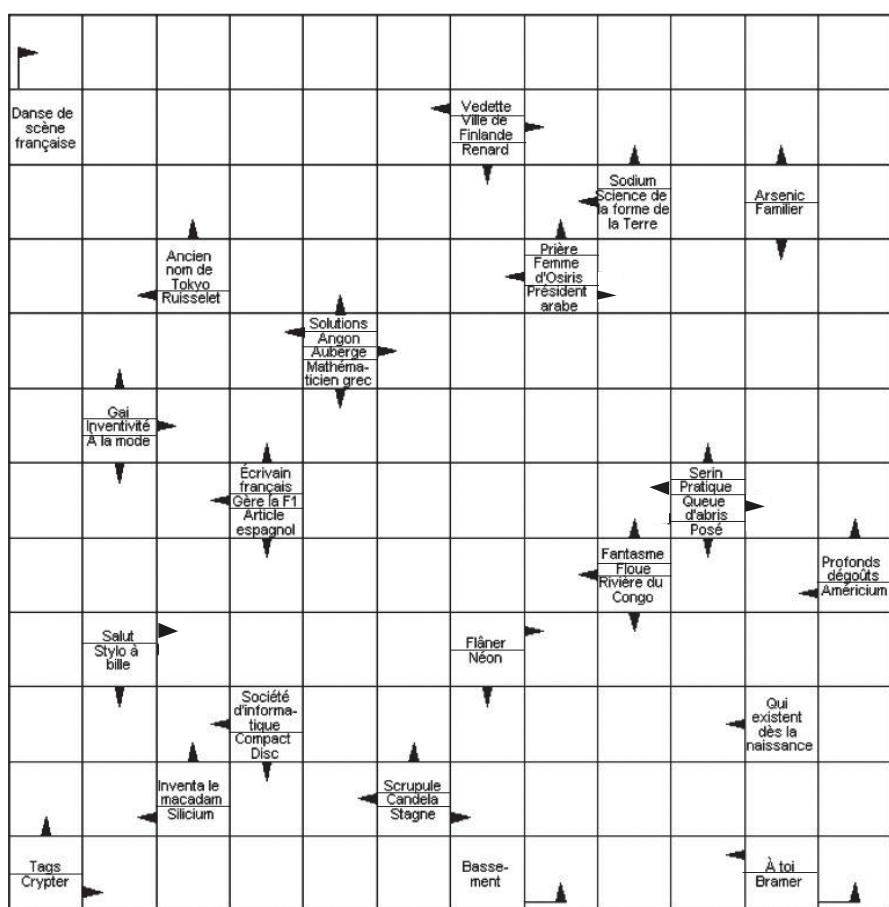
Durée : 0h50 - Acteurs : Dana Delany, Geoffrey Arend, Windell Middlebrooks - Réalisateur : Matthew Gross

Trop jeunes pour mourir - Saison 1 (5/9)

Pour les besoins d'une enquête, Megan retourne dans l'hôpital où elle travaillait. Curtis et Ethan examinent le corps d'une femme ravissante.



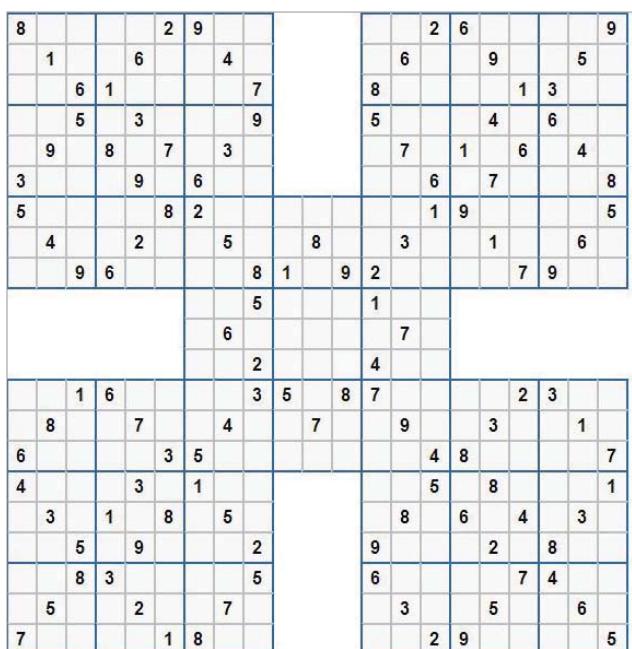
Mots fléchés n°226



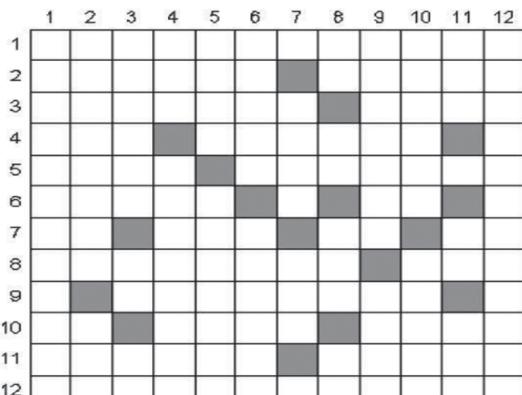
Samuraï-sudoku n°226

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°226



Horizontalement :

1. Pruderie
2. Planète - Aigres
3. Mesure d'avoine pour un cheval - En compagnie de
4. Ville du Pérou - Spectacle
5. Punaise d'eau - Ensemble des instrumentistes accompagnateurs, dans un concerto grosso
6. Ville d'Italie - Einsteinium
7. Silicium - Riv. de Roumanie - Tour - Simon
8. Épiphyte - Baie des côtes de Honshu
9. Décliner
10. Infinitif - Addition - Gamin de Paris
11. Tend des filets pour prendre des oiseaux - Tête
12. Personnes ayant leurs résidences habituelles à l'étranger

Verticalement :

1. Introduction dans les lignes téléphoniques, de bobines d'auto-induction pour améliorer la transmission de la parole
2. Taux d'acide mique dans le sang - Dans le nom de la capitale du Brésil
3. Indique qu'à un certain endroit d'un morceau de musique il faut reprendre au début - Radium - Étain
4. Fille de Cadmos - Retarder
5. Objectifs - Médicament dont l'alcool est l'excipient
6. Saule - Laine qu'on retire en tondant (pl)
7. Candide - Racaille
8. Déca- - Neptunium - Adj. possessif - Cadmium
9. Amaigrir - Individu
10. Souhaitées - Nom donné à la Nouvelle-Guinée par l'Indonésie
11. Colère - Problème - Trinitrotoluène
12. Tromperies

EQUIPE NATIONALE DE HANDBALL

Abdelaziz Derouaz: «Un sélectionneur sera engagé le plus tôt possible»

Le président de la Fédération algérienne de handball (Fahb), Mohamed Abdelaziz Derouaz, a affirmé mardi qu'un nouveau sélectionneur pour l'équipe nationale «sera engagé dans les plus brefs délais», en vue du championnat d'Afrique des nations CAN 2014, prévu en Algérie.

«En concertation avec les membres du Bureau fédéral, nous allons procéder dans les plus brefs délais, à l'engagement d'un nouveau sélectionneur pour l'équipe nationale, qui sera chargé de préparer le prochain championnat d'Afrique prévu ici en Algérie», a affirmé à l'APS le nouveau président de la Fahb. Derouaz a été élu jeudi dernier à la tête de l'instance fédérale, succédant à Djaffar Aït Mouloud, dont le mandat a pris fin.

«J'estime que l'urgence est de désigner d'abord un nouveau directeur technique national (DTN), un poste vacant depuis quatre années, avant de désigner un coach pour le sept national», a-t-il ajouté. Appelé à donner plus de détails sur le futur sélectionneur des Verts,



Abdelaziz Derouaz, président de la FAHB

Derouaz, n'a pas voulu trop s'étaler sur le sujet. «Certains ont évoqué un technicien étranger, mais franchement, je ne peux me prononcer sur cette question. Tout se décidera à l'issue de discussions avec les membres de l'exécutif. L'avis du prochain DTN sera aussi pris en considération». L'équipe nationale de hand-

ball se trouve sans sélectionneur, après le départ de Salah Bouchekriou, qui avait quitté son poste à l'issue du Mondial 2013 en Espagne. Après quatre années à la barre technique des Verts, Bouchekriou a choisi d'aller exercer son métier au Bahreïn où il dirige la sélection nationale de ce pays.

JO 2020

La candidature de Madrid promet 3,8 milliards d'euros de retombées

L'équipe de candidature de Madrid-2020 a estimé mardi à 3,866 milliards d'euros (5 milliards de dollars) le montant des retombées des Jeux olympiques s'ils étaient organisés par la capitale espagnole. Ces retombées positives sur le PIB espagnol créerait en outre 83 000 emplois à temps complet, «en échange d'un investissement minime», a assuré le fils de l'ancien président du Comité international olympique, Juan Antonio Samaranch, lui-même membre du comité exécutif du CIO, à la commission d'évaluation de l'institution, en visite à Madrid. La somme qui serait investie avant la période proprement dite des Jeux serait en effet de 1,516 milliard d'euros, auquel il faudrait ajouter 150 millions d'euros en frais de sécurité, a-t-il détaillé. Le budget du déroulement proprement dit des Jeux, ensuite, ne serait plus d'origine publique espagnole: les 2,418 milliards nécessaires proviendraient, selon M. Samaranch, du CIO (215 millions), des groupes partenaires internationaux (222) et locaux (312), et de la vente de billets (702), entre autres. Madrid, qui n'a jamais accueilli les JO d'été, est en concurrence avec Tokyo et Istanbul pour 2020. Le nom de la ville-hôte sera dévoilé le 7 septembre à Buenos Aires. La capitale espagnole est candidate pour la troisième fois de suite. Elle avait terminé 3e du processus de désignation en 2012 (victoire de Londres) et 2e en 2016 (victoire de Rio de Janeiro).

COUPE ARABE DES CLUBS DE HANDBALL

ES Ain Touta battue par Ahly Djeddah 27-31

La formation algérienne de l'Espérance sportive de Ain Touta a été battue mardi par l'équipe saoudienne d'Ahly Djeddah 27-31 en match comptant pour la première journée (Groupe C) de la 10e édition de la coupe arabe des clubs vainqueurs de coupe de handball qui se déroule du 19 au 29 mars à Marrakech (Maroc). L'équipe algérienne rencontrera mercredi la formation irakienne d'Al Jaïch (Irak) pour le compte de la deuxième journée de la compétition.

Cinq équipes algériennes, deux chez les messieurs et trois chez les dames prennent part à cette coupe arabe des clubs

vainqueurs de coupe de handball. Il s'agit de Groupe sportif pétrolier (garçons et filles), Espérance sportive de Ain Touta (G) et ES Fatayat Oued Righ (F) et ASF Constantine (F). Voici le rappel de la composition des groupes selon le tirage au sort de la compétition, effectué mercredi dernier au siège de l'Union arabe du handball (Uahb) à Ryad (Arabie Saoudite):

MESSIEURS

Groupe A : Espérance de Tunis (Tunisie), Al Qadissya (Koweït), Ahly Tripoli (Libye), Ahly Sadad (Oman) et Naft Al Janoub (Irak)

Groupe B : Groupe sportif pétrolier (Algérie), Mouloudia Marrakech (Maroc) et Irbil (Irak).

Mouloudia Marrakech (Maroc), Assib (Oman), Anejma (Bahreïn) et Annas (Libye)

Groupe C : Espérance sportive de Ain Touta (Algérie) EM, Mahdia (Tunisie), Al Jaïch (Irak), Assaqr (Yémen) et Ahly Djeddah (A. Saoudite)

FILLES

Groupe A : ESF Oued Righ (Algérie), A. Megrine (Tunisie) et Al Ahly (Egypte)

Groupe B : Groupe sportif pétrolier (Algérie), ESF Constantine (Algérie), Mouloudia Marrakech (Maroc) et Irbil (Irak).

Résultats de la première journée

Résultats de la première

journée (messieurs) disputée mardi, de la 10e édition de la coupe arabe des clubs vainqueurs de coupe de handball qui se déroule du 19 au 29 mars à Marrakech (Maroc).

Groupe A :

- Al Qadissia (KOW) - Naft Al Janoub (IRAK) 28 - 25.

- Espérance de Tunis - Al Ahli Sedab (Oman) 35 - 26.

Groupe B :

- Mouloudia de Marrakech (MAR) - Al-Seeb (Oman) 27 - 23.

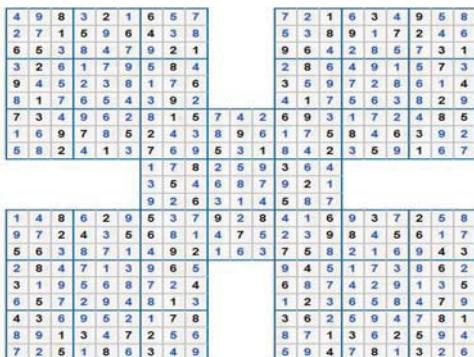
- GS Pétrolier (Alg) - Ennas (Bah) 32 - 26.

Groupe C :

- Al Ahly (Ksa) - Wifaq Ain Toua (Alg) 31 - 27.

- Makarem Al Mahdia (Tun) - Armée Irakienne (Irak) 33 - 21.

Solution Samurai-sudoku N°225



Solution Mots Croisés N°225

VALERIANELLE
ABASIE■RIAN
IAMBE■SAISON
SCARLATINE■S
SU■O■MASERU■
ELEUSIS■SABA
LE■FADES■GAI
L■DECO■STEYR
ETA■CNR■A■EE
R■RYAN■SIC■L
INDIGESTE■AL
E■ENESCO■THE

Solution Mots Fléchés N°225

FACTIONNAIRE
LUIRE■EUSSE■
UT■OPPRESSER
CHAPEAU■EOLE
TER■RIDEAU■A
UNAU■LATUDE■
AT■NUL■I■UBE
TIVA■AERONEF
IF■NASSES■RF
OISIFS■UTILE
NA■MIENS■LUT
S■SENSUELLES

LIGUE 1 (24^e JOURNÉE)

Les poursuivants du leader s'imposent

L'USM El Harrach et le MC Alger, les deux poursuivants du leader l'ES Sétif ont remporté deux précieuses victoires contre respectivement la JS Saoura (2-1) et le MC Oran (2-0), mardi lors de la 24^e journée qui a débuté le 12 mars dernier et qui prendra fin vendredi prochain avec le dernier match entre le Tlemcen et l'USM Alger.

L'USM El Harrach qui restait sur deux contre-performances dont une élimination en huitième de finale de la Coupe d'Algérie face à l'USM Alger (1-0) a renoué avec le succès en disposant petitement contre la coriace équipe de la JS Saoura (2-1).



Les Harrachis ont fait la différence en seconde période grâce à Amada à la 64^e minute, auteur de la deuxième réalisation. Avec

cette victoire, les hommes de Boualem Charef reviennent à six longueurs de l'ES Sétif qui avait largement battu l'USMBA (4-0). De son côté,

le MC Alger a consolidé sa troisième place en dominant le MC Oran (2-0) grâce notamment au 12e but de la saison du meilleur artilleur du championnat Mustapha Djallit. La JSM Béjaïa a débrouillé un précieux nul de son déplacement à Bordj Bou Arréridj en tenant en échec une équipe de CABBA incapable de s'imposer. En bas du tableau, la meilleure opération est à mettre à l'actif de la lanterne rouge, le CA Batna qui a disposé de l'ASO Chlef (1-0) grâce à un but de Hadi Adel à huit minutes de la fin. Cette victoire permet aux hommes d'Ali Fergani de rejoindre l'USMBA et le WA Tlemcen qui compte un match en moins.

JSK 1 - CSC 1

Les Canaris accrochés

Ferrah Menad

Stade du 1^{er} Novembre, terrain en bon état, temps printanier, affluence moyenne, arbitrage de M. Ghorbal assisté par MM. Serradj et Charchar

Buts : Chalali (26') – JSK Boulahia (58') – CSC

Averts : Chalali (26') – JSK, Yahia (33'), Boulemdaïs (66'), Hadiouche (79') – CSC

JSK : Asselah, Benlamri, Bencherifa, Belkalem, Rial, Ziad (Sedkaoui 73'), Camara, Chalali, Mokdad (Boulainceur 85'), Bouaïcha (Bouchouk 66'), Remache.

Ent. : Sandjuk

CSC : Natèche, Boulahia, Belakhdar, Griche, Angomo, Yahia, Alleg (Bahloul 90'), Boucherit, Nait Yahia, Boulemdaïs (Taïba 71'), Hadiouche (Ferhat 83').

Ent. : Roger Lemerre

Les Kabyles, qui restent sur une série de bons résultats, comme c'est le cas, pour les gars de CSC de Roger Lemerre, se sont affrontés hier dans l'après-midi au stade du 1^{er}-Novembre,



lors de la 24^e journée. Le résultat final qui a sanctionné les débats entre les 22 acteurs. La première période a été très disputée de part et d'autre. Les Kabyles sont les premiers à annoncer la couleur par l'entremise de l'ex-Sétifien Chellali qui reçoit un joli service de son équipier Bouaïcha. Chellali rate une occasion en or à la 12^e, en envoyant un puissant tir, mais, le gardien Natèche, à la parade, repousse le cuir. Quatre minutes plus tard, sur un centre de Mokdad, la tête piquée de Chellali rebondit au-dessus de la barre transversale. Continuant leur pressing, les Kabyles s'offrent une autre occasion en or, cette fois par Bouaïcha seul face au

gardien mais il envoie le ballon en dehors du cadre. Quelques minutes plus tard, Chellali ouvre la marque. Le reste de la première période n'a rien changé au score qui est resté à 0 à 0 en faveur des Canaris.

De retour des vestiaires, les visiteurs ne reculent pas et continuent de presser le bolide du petit lutin Boulahia, à la 58^e, permet au CSC de remettre les pendules à l'heure. Les Constantinois, qui se sont regroupés en défense, ont procédé par des contre-attaques, notamment par Boulemdaïs qui a été un véritable poison pour la défense locale qui n'arrivait pas à le contrôler.

Mais ce dernier et ses coéquipiers n'ont pas réussi également à arriver aux filets du gardien Asselah qui a été très vigilant. Le match s'achève sur le score de parité entre les deux formations, mais il faut dire que c'est la JSK qui a dominé les débats et qui a joué son meilleur match de la saison et bravo pour les 22 acteurs pour leur fair-play.

(24^e J / MISE À JOUR) WAT - USMA

Faux-pas interdit pour les Tlemcéniens

L'USM Alger effectuera vendredi un déplacement périlleux à Tlemcen, pour donner la réplique au WAT (16h00) appelé à réagir, en match comptant pour la mise à jour de la 24^e journée du championnat professionnel de football de Ligue 1.

14^e au classement avec 21 points - synonyme de relégation - les Tlemcéniens n'ont plus droit à l'erreur, s'ils veulent s'extirper de cette position délicate. Une victoire des joueurs d'Abdelkrim Benyellès, leur permettrait de remonter à la 13^e place, aux dépens du MC Oran, battue mardi à Alger par le MCA (2-0).

De son côté, l'USMA (4^e, 38 pts) qui reste sur une victoire face aux Camerounais de Panthère Ndé (1-0), en match aller de la Coupe de la Confédération (CAF), sera certainement mise à rude épreuve par les gars des Zianides, plus que jamais appellés à enclencher leur mission de sauvetage.

Le nouvel attaquant du club algérien, le Nigérian Seydou



Ali Yacouba, recruté au mercato d'hiver, devrait effectuer son baptême du feu, après sa qualification par la Ligue de football professionnel (LFP). Si l'USMA est loin du danger et vise une place sur le podium, le WAT devra impérativement sortir le grand jeu pour remporter le gain du match.

CABBA 0- JSMB 0

Le CABBA obligé de partager les points à domicile

Mouad B.



Le CABBA a été contraint au nul (0-0) par la JSMB, hier, lors de la 24^e journée de ligue 1 jouée au stade 20-Août de Bordj Bou Arréridj. Le CABBA qui a dominé en première période et qui a eu quelques occasions franches: 9^e minute par Mesfar et la 36^e minute la barre qui repousse le tir de Bendahmane. Le CABBA n'a pas réussi à scorer face à une équipe béjaouïe bien en place et qui a su absorber le flux bordjien. En deuxième période, c'est l'équipe visiteuse qui domine le milieu de terrain et arrive même à créer des occasions avec Nati et Bangoura. Avec ce nul, le CABBA joue ses chances de rester parmi l'élite.

FICHE TECHNIQUE

Stade : 20-Août 1955 (Bordj Bou Arréridj), **Les arbitres** : Saidi, Hadj Said et Rezguane.

Alerte : Bendahmane 75' CABBA, Boukemacha 63', Mebarki 72', Si Mohad 80' et Zerara 83' JSMB.

CABBA : Naili, Ali Guechi, Mansour (Chi-khaoui 58'), Bencherif (Chebira 46'), Bendahmane, Oudni, Djerrar, Ammour, Mesfar, Belkheir et Mosrati (Ziani 46').

Entraîneur : Abdulkader Amrani.

* **JSMB** : Si Mohamed - Chehima, Mebarakou, Boukemacha, Zeghlil (Mekhaldi 60'), Coulibaly, Bangoura, Mebarki (Aribi 89'), Aït Fergane, Zerara et Nati.

Entraîneur : Solinas.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

Résultats et classement à l'issue de la 24^e journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, disputée mardi:

JS Kabylie - CS Constantine	1-1
CABBA Arréridj - JSM Béjaïa	0-0
MC El-Eulma - CR Belouizdad	1-1
USM Harrach - JS Saoura	2-1
CA Batna - ASO Chlef	1-0
MC Alger - MC Oran	2-0

Joué le 12 mars:

ES Sétif - USM Bel Abbes 4-0

Vendredi 22 Mars (18h00):

WA Tlemcen - USM Alger

Classement	Pts	J
1. ES Sétif	52	24
2. USM El-Harrach	46	24
3. MC Alger	43	24
4. USM Alger	38	23
- CS Constantine	38	24
6. CR Belouizdad	35	24
7. JS Kabylie	33	24
8. JSM Béjaïa	32	24
9. JS Saoura	30	24
10. ASO Chlef	28	24
-- MC El-Eulma	28	24
12. CABBA Arréridj	26	24
13. MC Oran	23	24
14. WA Tlemcen	21	23
-- USM Bel-Abbès	21	24
-- CA Batna	21	24

CHAMPIONNAT D'ITALIE 2^E DIVISION (32^E JOURNÉE)**Abdelkader Ghezzal buteur avec Bari contre Padoue (3-0)**

L'attaquant algérien Abdelkader Ghezzal a contribué à la victoire de Bari contre Padoue (3-0) en inscrivant le second but de son équipe, mardi soir au stade San Nicola dans le cadre de la 32^e journée du championnat d'Italie de football de seconde division. A la 44^e minute et alors que Bari menait 1-0, l'international algérien reçoit un ballon dans la surface de réparation, efface un défenseur et, dans un angle fermé, trompe la vigilance du gardien de but adverse d'un lobe magistral.

Les deux autres réalisations de l'équipe des Pouilles ont été l'œuvre de Francesco Caputo, auteur d'un doublé dont un penalty (39^e et 64^e). Il s'agit du second but de la saison et en une semaine de Ghezzal après celui



inscrit samedi à Brescia (1-1) d'un joli tir du pied droit des 20 mètres.

L'attaquant algérien de 28 ans n'avait plus marqué depuis mai dernier et ce doublé avec Levante (Espagne), où il évoluait à titre de prêt. En dépit de cette victoire, Bari reste scotché à une peu reluisante 18^e place avec 36 points, alors que Padoue est 7^e avec 42 unités.

Ghezzal n'a plus été convoqué en équipe nationale depuis le 29 février 2012 et la victoire à Banjul contre la Gambie (2-1) en éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations 2013. Il manquera aussi le match du 26 mars prochain à Blida contre le Bénin pour le compte de la 3^e journée du groupe H des éliminatoires du Mondial-2014, zone Afrique.

Ghezzal : «Nous sommes encore loin de l'objectif»

L'attaquant algérien de l'AS Bari (Série B italienne de football) Abdelkader Ghezzal, a estimé que son équipe «reste encore loin de son objectif», assigné en début de saison. «Nous sommes encore loin de l'objectif. Nous devons rester humble et continuer à travailler. Le parcours est encore long, à nous de prouver maintenant que nous sommes capables d'aller chercher quelque chose», a affirmé Ghezzal à l'issue de la victoire de son équipe mardi soir face à Padoue (3-0), en match comptant pour la 32^e journée du championnat.

Abdelkader Ghezzal, très en verve, a contribué à cette victoire en marquant le second but (44^e). Lors de la précé-

dente journée, l'ancien joueur de Levante (Liga espagnole), a inscrit un but face à Brescia (1-1). «Bari est une équipe dévouée et dynamique. Nous ne comptons rien lâcher pour l'accession, d'autant que la fin de la saison s'annonce intense. Je reste confiant, surtout que l'équipe est en progression constante», a-t-il ajouté.

L'AS Bari pointe à la 17^e place au classement de Série B (36 pts), dominée par la surprenante formation de Sassuolo (70 pts). Les deux premiers au classement final accéderont directement en Série A, alors que les quatre autres (3^e, 4^e, 5^e et 6^e), disputeront les play-off. L'AS Bari est à 9 longueurs du 6^e, Brescia, à 10 journées de l'épilogue.

COUPE DU MONDE 2014 (ÉLIMINATOIRES):

Sabri Lamouchi :
«Je compte toujours sur Drogba»

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football de Côte d'Ivoire, Sabri Lamouchi, a indiqué qu'il compte toujours sur l'attaquant Didier Drogba pour les qualifications de la coupe du Monde 2014, malgré son absence parmi les joueurs convoqués pour le match contre la Gambie, samedi prochain pour le compte de la troisième journée des éliminatoires du Mondial brésilien.

«Didier Drogba est un énorme joueur. Il a une carrière immense, il a gagné la Ligue des champions l'année dernière. En huit mois, il a fait trois clubs, trois continents dont son passage en Chine qui, physiquement, lui a coûté beaucoup d'énergie», a expliqué le coach des Eléphants lors d'une conférence de presse.

«Didier travaille pour revenir à son meilleur niveau. Ce n'est pas que Didier est fini, comme j'ai dû l'entendre après le match contre la Tunisie, le Togo et le Nigeria. Didier a été le passé de cette équipe, il reste le capitaine des Eléphants et je compte bien évidemment sur lui pour les qualifications de la coupe du Monde», a-t-il ajouté. Le capitaine de la Côte d'Ivoire ne figure pas dans la liste des 28 joueurs retenus pour affronter la Gambie. Selon le sélectionneur de la Côte d'Ivoire, Drogba a besoin de travailler sur son jeu.

«Aujourd'hui, il a besoin de travailler, d'être à son meilleur niveau pour être le joueur compétitif que vous connaissez. Je ne doute pas du retour de Didier Drogba au plus haut niveau et encore moins en sélection. L'équipe nationale de Côte d'Ivoire a besoin de grands professionnels et de grands joueurs comme Drogba», a-t-il ajouté.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE DJELFA
NIF : 408015000017094

Intitulé de l'Opération : Surélévation de la chaussée avec création d'ouvrages d'assainissement CW167 B (Zone Sersou).

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU PROJET DE MARCHÉ

Suite à l'avis d'appel d'offres national restreint N° 04/2013 paru dans les quotidiens nationaux DK News en date du 31-01-2013, relatif : **Surélévation de la chaussée avec création d'ouvrages d'assainissement CW167B (Zone Sersou)**, et conformément aux dispositions des articles 114 et 125 du décret présidentiel n° 10/236 du 07 octobre 2010, portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Djelfa annonce l'attribution provisoire du projet suscité à :

Entreprise	Siège sociale de l'entreprise	NIF	Montant de l'offre	Délai d'exécution	Note	OBS
SARL EOAT	Nouvelle zone urbaine 1/24 – M'sila	000628056290745	126.777.690.00	08 mois	86	Moins disant

Les soumissionnaires qui contesteraient le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Djelfa dans un délai de **dix (10) jours**, et cela, à compter de la date de la première parution du présent avis d'attribution provisoire de marché, dans la presse. Les autres soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher des services de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Djelfa, au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de publication du présent avis d'attribution provisoire de marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U-20

L'Algérie battue par l'Egypte (1-0), les « Pharaons » qualifiés

La sélection algérienne de football des moins de 20 ans (U-20) a été battue par son homologue égyptienne 1 à 0 (mi-temps : 1-0), mardi soir au stade Omar-Oucief de Aïn Témouchent pour le compte de la 2^e journée du groupe A du championnat d'Afrique des nations de la catégorie qu'organise l'Algérie.

L'unique but de la rencontre a été inscrit à la 42^e minute de jeu par le défenseur Rabie Ramy Hisham. L'Egypte a terminé à dix après l'expulsion de Mahmoud Hassan Hamad (90'+1). Grâce à cette victoire, la seconde de suite pour l'Egypte, les « Pharaons » se qualifient pour les demi-finales du championnat



d'Afrique et au Mondial-2013, prévu en juin prochain en Turquie. Dans l'autre rencontre du groupe disputée plus tôt, le Ghana a battu le Bénin (1-0) grâce à un but de Michel

Anaga (56e). Au classement, l'Egypte est leader du groupe A avec 6 points, suivie du Ghana (3 points) et de l'Algérie et du Bénin avec un point chacun.

Fiche technique

Fiche technique du match Algérie-Egypte (0-1), (mi-temps 0-1), comptant pour la deuxième journée (Groupe A) du championnat d'Afrique des nations de football des moins de 20 ans disputée mardi au stade Omar Oucief de Aïn Témouchent.

Pelouse : artificielle - **Affluence :** nombreuse - **Temps :** doux - **Éclairage :** bon - **Arbitre :** Rainhold Shikongo (Namibie) - **Arbitres assistants :** Samba Malik (Sénégal) et Tesfagiorgh (Erythrée). **4^e arbitre :** Munyemana Hudu (Rwanda)

Commissaire : Bakari Hamadou (Cameroun) **But :** Hisham Abdelaiz Ramy (42') **Avertissements :** Egypte: Gomaa Ouda (7') Mohamed Reda Hossam (59') **Expulsion :** Mohamed Reda Hossam - Egypte (90'+1)

Compositions des équipes:

Algérie : Nassim Torche, Ayoub Abdellaoui, Mokhtar Toumi, Mohamed Benkhemassa, Abderrahmane Bourdim (Mohamed Izerghouf 66'), Hicham Aoulmi, Abderrahmane Saighi, Zinedine Ferhat, Zakarhyia Haddouche (Abderahmane Ould Kablia 86'), Bilal Ouali, Mohamed Amine Madani.

Entraineur : Jean-Marc Nobile

Egypte : Awad Moassad, Ahmed Ibrahim Yasser, Hisham Abdelaiz Ramy, El Sayed Rafat Ahmed (Moneim Hamid Mahmoud 56'), El Metwaly Mahmoud, Gomaa Ouda Salah, Samir Mohamed Ahmed, Mohamed Reda Hossam, Ibrahim Abdalah Osama (Hamad Mahmoud 64'), Hassan Mahgoub Ahmed, Ahmed Ibrahim Mahmoud. **Entraineur :** Rabie Yassin.

ALGÉRIE-GHANA**Le match de la dernière chance**

La sélection algérienne de football des moins de 20 ans, auteur d'un nul et une défaite contre le Bénin et l'Egypte lors des deux premières journées du Championnat d'Afrique U20, garde un brin d'espoir pour se qualifier aux demi-finales si elle bat le Ghana vendredi (17h30) au stade Omar-Oucief (Aïn Témouchent) pour le compte de la troisième et dernière journée du groupe A. Cette troisième sortie s'annonce donc décisive pour les Jeunots algériens qui sont tenus de gagner et espérer, en même temps, un faux-pas des Béninois dans l'autre match face à l'Egypte programmé le même jour et au même horaire au stade Ahmed Zabana à Oran. Si l'Algérie et le Bénin gagnent leur match, le goal-average sera déterminant

pour la désignation de la deuxième formation qui accompagnera les « Jeunots égyptiens » vainqueurs de leurs deux premières rencontres, au dernier carré de l'épreuve de ce groupe A, et bien évidemment au Mondial prévu en juin prochain en Turquie.

Mais pour l'instant, on n'en est pas encore là, car disposer des Ghanéens n'est pas une mince affaire pour une équipe algérienne qui, certes, a présenté mardi un meilleur visage par rapport à celui du match d'ouverture, mais qui a montré également des défaillances, notamment sur le plan offensif, et ce, sans parler des flottements défensifs ayant failli permettre aux Egyptiens de marquer plus d'un but lors du « Clas-

sico » de mardi, n'était le brio du gardien algérien Nassim Torche, l'une des rares satisfactions côté algérien dans cette sortie, en compagnie de Zinedine Ferhat. Cela n'est pourtant pas fait pour déculpabiliser l'entraîneur national, Jean-Marc Nobile, qui tablait sur une victoire et un nul au cours des deux derniers matchs du premier tour, mais qui a vu ses calculs déjà faussés avec cette défaite contre les Egyptiens.

Nobile y croit toujours

Acculé de toutes parts lors de la conférence de presse d'après match, le technicien français n'est cependant pas prêt à lâcher du lest. « On fera les comptes vendredi soir », a-t-il dit dans une ten-

tative de tempérer les ardeurs des uns et des autres. L'ancien Havrais, qui a salué au passage la réaction de ses capitaines face aux Egyptiens après leur piétre présentation en ouverture de la compétition contre le Bénin, a vu dans le rendement des siens, dans ce deuxième match, une source d'optimisme avant d'affronter une équipe ghanéenne qui s'est rachetée de sa défaite face à l'Egypte (2-1) lors de la première journée, en battant le Bénin (1-0) mardi. « On jouera nos chances à fond contre le Ghana. Certes, ce ne sera pas du tout facile devant un coriaxe adversaire, mais on n'a pas d'autre choix que de s'imposer. Il n'est nullement question de décevoir encore cette belle galerie qui nous a soutenu à fond lors des

deux premiers matches », a déclaré Nobile à l'issue de la défaite face aux Egyptiens.

L'homme ne veut nullement que les efforts consentis depuis 15 mois, soit depuis son arrivée aux commandes techniques des jeunes algériens, partent en fumée. Il s'oppose d'ailleurs à toute intention de remettre en cause le travail fourni jusque-là, même s'il reconnaît que « l'histoire ne retient que les résultats ».

Une dernière chance lui est ainsi offerte pour rectifier le tir contre les Ghanéens. Pour la saisir, il espère surtout une « révolte » de la part de sa ligne d'attaque sur laquelle il fondait de gros espoirs avant le début de la compétition, mais qui est restée muette après deux rencontres.

COUPE DU MONDE 2014 (ÉLIMINATOIRES)/BÉNIN**Forfait de Mickael Poté (Dresde) face à l'Algérie**

L'attaquant international béninois de Dynamo Dresden Mickael Poté, gravement blessé au genou lundi soir, lors du match de championnat face au FC Cologne (0-2), est indisponible pour la rencontre face à l'Algérie du 26 mars au stade Mustapha Tchaker pour le compte de la troisième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2014 de football, a indiqué le club allemand de deuxième division.

Auteur de six buts cette saison en championnat, le capitaine de Dresden a passé une IRM qui a révélé une

déchirure des ligaments du genou droit, ce qui nécessite une intervention chirurgicale, dont la date n'est pas encore fixée, précise la même source.

Poté qui figure dans la liste des 21 joueurs retenus par le sélectionneur des Ecureuils Manuel Amorus, s'est blessé dans un choc avec le joueur du FC Cologne Stefan Maierhofer à la 13^e minute de la partie.

Poté devrait être éloigné des terrains pour des semaines, selon le site officiel du club allemand. D'autre part, le capitaine de la sélection béninoise

Stéphane Sessègnon devrait rallier hier ses coéquipiers en stage à Aix-en-Provence (France) en vue du match face à l'Algérie.

Outre le meneur de jeu de Sunderland, le groupe des Ecureuils sera renforcé par l'arrivée de Romuald Bocco. Le Bénin occupe la première place du groupe H avec quatre points à l'issue de la deuxième journée des éliminatoires du Mondial 2014 au Brésil devant l'Algérie et le Mali (trois points). Le Rwanda ferme la marche avec un point.

Liste des 21 joueurs béninois convoqués :

Fabien Farnolle, Guillaume Gbemènou, Anicet Adjamonsi, Arsène Ménessou, Emmanuel Imorou, Salomon Junior, Seidou Barazé, Jordan Adéoti, Vincent Fanou, Djiman Koukou, Séraphine Sessègnon, Seidath Tchomogo, William Dassagaté, Angan Pascal, Bello Babatoundé, Michael Poté (forfait, blessé), Abou Maiga, Mohamed Aoudou, Guestéde Rudi, Mouri Ogoubiyi, Razack Omotoyossi.

Lampard

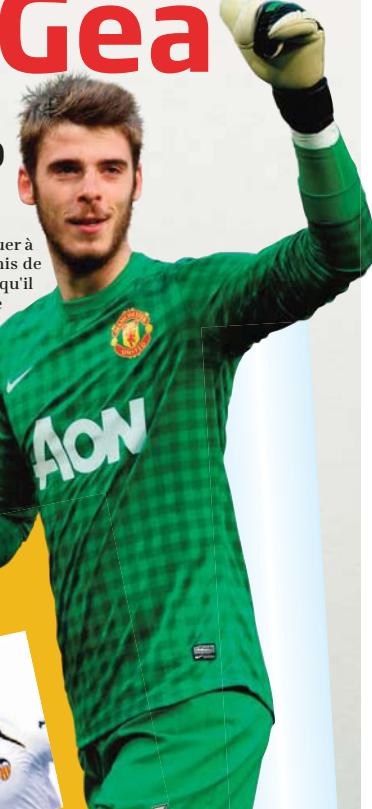
devra rester
en Europe s'il veut
jouer la coupe
du Monde

Frank Lampard, le milieu de terrain de l'équipe d'Angleterre, doit faire face à un choix de carrière important en fin de saison. Notamment s'il souhaite participer à la coupe du Monde 2014 au Brésil avec l'Angleterre. Car poussé vers la sortie à Chelsea, Frank Lampard dispose de longue date d'une offre des Los Angeles Galaxy, l'ancien club de David Beckham. Mais Roy Hodgson, le sélectionneur de l'équipe d'Angleterre, a laissé entendre que le milieu de terrain des Blues devra rester en Europe et jouer dans un championnat relevé s'il souhaite faire partie de l'équipe d'Angleterre pour la coupe du Monde 2014, si celle-ci se qualifie.



De Gea

A GRANDI
CHEZ LES RED
DEVILS



David De Gea pense que le fait d'évoluer à Manchester United lui a vraiment permis de franchir un cap. Le gardien de but estime qu'il n'est plus le même joueur qu'à l'époque où il évoluait encore à l'Atletico Madrid.

Pendant un point presse, le dernier rempart des Red Devils et de l'équipe nationale d'Espagne a indiqué qu'il a progressé à tous les niveaux de l'autre côté de la Manche à Old Trafford. «C'est ma deuxième saison en Angleterre et cela te fait changer comme personne et comme footballeur», a-t-il assuré.

ARSENAL ABANDONNE VILLA POUR SOLDADO ?

Alors que David Villa pourrait finalement prolonger son contrat avec Barcelone, la formation d'Arsenal aurait décidé d'activer une nouvelle piste. Il s'agirait de Roberto Soldado. Sous contrat avec le FC Valence, ce dernier pourrait obtenir un bon de sortie à l'issue de la saison. Les Gunners auraient préparé 18 millions d'euros.



La Juventus met
fin à la rumeur
Ibrahimovic

Il a suffi que Pavel Nedved, désormais dirigeant de la Juventus, affirme la semaine passée qu'il avait très envie de revoir Zlatan Ibrahimovic à Turin pour que les rumeurs s'embellissent et annoncent le départ possible de l'attaquant du Paris Saint-Germain la saison prochaine. Mais ce lundi, Giuseppe Marotta, le directeur général de la Vieille Dame, a réglé en quelques phrases ce dossier, histoire d'être très clair.

Balotelli

«Gagner
tous nos
matchs»



«Aujourd'hui on a fait ce qu'il fallait, on a bien fait les choses. On a rapidement tiré un trait sur ce qui s'est passé à Barcelone. Dès que je suis arrivé à Milan j'ai trouvé ma place. Je travaille bien, je m'améliore et en travaillant dur je suis sûr que je peux améliorer encore beaucoup de choses. Si je joue, j'essaie de marquer et si je ne marque pas, je tente de mettre mes coéquipiers dans les meilleures dispositions. Vous devez lui expliquer à quel moment il doit jouer simple et à quel moment il peut tenter des choses plus compliquées. Bien sûr cela m'arrive aussi de faire des erreurs.»

FOOTBALL / MONDIAL 2014
(ÉLIMINATOIRES/3^e J)**Zemmamouche**
rappelé suite à un
éventuel forfait de
Doukha

Le gardien de but de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football), Mohamed Lamine Zemmamouche, a été rappelé par le coach national, Vahid Halilhodzic, en vue du match face au Bénin, mardi prochain à Blida (20h30), comptant pour la 3^e journée (Gr 8) des éliminatoires de la Coupe du monde 2014, a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne de football (FAF).

Réserviste en premier lieu, le portier des "Rouge et Noir", rejoindra vendredi soir le lieu du stage des Verts au centre technique national de Sidi Moussa (Alger), pour remplacer le gardien de but de l'USM Harrach, Azzeddine Doukha, probablement forfait en raison d'une blessure.

Zemmamouche qui devait intégrer l'équipe nationale hier, a été mis à la disposition de l'USMA, pour jouer le match en déplacement face au WA Tlemcen, prévu vendredi, comptant pour la mi-journée de la 24^e journée de Ligue 1. Outre Zemmamouche, l'USMA, actuel 4^e au classement du championnat, est représentée en sélection par trois autres joueurs, en l'occurrence Mokhtar Benmoussa, Saâd Tedjar, et Hamza Koudri.

A l'issue de la 2^e journée, l'Algérie partage la seconde position du classement avec le Mali (3 pts), à une longueur du Bénin, leader du groupe. Le Rwanda occupe la dernière position du groupe avec un point.

**CHAMPIONNAT D'ÉCHECS
INTER-SERVICES DE POLICE
Début de la
compétition
à Laghouat**

La phase régionale Sud-Est du championnat «inter services» de police des échecs, a débuté hier à l'office du complexe olympique de wilaya (Opow) de Laghouat, avec une quarantaine de joueurs représentant les services de police de six wilayas du Sud-Est, ont indiqué les organisateurs. Cette manifestation, à laquelle participent les wilayas de Laghouat, Ghardaïa, Ouargla, Biskra, El-Oued et Illizi, se déroulera durant trois jours, à l'issue desquels les cinq premiers seront qualifiés pour la phase nationale de ce championnat.

La phase régionale de cette compétition organisée pour la première fois, traduit la volonté de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) de promouvoir cette discipline au sein de la police, et constitue une occasion de prospecter des échiphiles de talents pouvant renforcer les effectifs de la sélection nationale, selon les organisateurs.

**16th SALON INTERNATIONAL DE L'AUTOMOBILE :
AUTOEXPO SORT SES «GRIFFES»****Amel B**

Deux jours après son ouverture, au palais des expositions de la Safex, le 16th Salon international de l'automobile continue d'enregistrer, une grande affluence. Les visiteurs sont à l'affût des nouveautés et des promotions et il faut dire que cette manifestation offre des opportunités à ne pas rater pour les amateurs des quatre-roues. Pas moins d'une soixantaine de nouveautés est présentée, à l'occasion de cet événement, organisé par l'Association algérienne des concessionnaires automobiles en collaboration avec la Safex, avec la participation de 53 concessionnaires automobiles de différentes marques, notamment françaises, japonaises et allemandes, venus présenter leurs nouveaux modèles de véhicules. Les organisateurs s'attendent à une affluence record, notamment après l'annonce des remises pratiquées



sur différents modèles de voiture. Et les nouveautés sont aussi un argument de taille pour les passionnés de voitures qui ont tout loisir de découvrir de nombreuses innovations en matière de design, de motorisation, de sécurité et de protection de l'environnement.

Nissan Algérie, représentant exclusif du constructeur automobile japonais, introduit officiellement le

Juke sur le marché algérien. Le véhicule le plus urbain de sa catégorie a été présenté mardi dernier, lors d'une conférence de presse qui s'est tenue au stand de la marque au Salon International de l'Automobile d'Alger 2013.

D'autres surprises sont attendus à ce salon International de l'automobile qui se poursuit jusqu'au 29 mars.

TOUR INTERNATIONAL DE CYCLISME D'ALGER**Chebli (Blida) se pare pour accueillir l'événement**

La petite ville de Chebli, située à environ 22 km du chef-lieu de wilaya de Blida, et à 33 km de la capitale, s'est parée de ses plus beaux atours pour l'accueil dans les tout prochains jours de la dernière étape du Tour international de cyclisme d'Alger, dont le coup d'envoi sera donné aujourd'hui à partir de Blida, avant d'accueillir le départ d'une autre course de cyclisme, samedi prochain. Selon les autorités locales, le choix de Chebli pour figurer sur le circuit de ce tour international de cyclisme n'est pas fortuit, et pour cause le nom de cette ville a de tout temps été étroitement lié à ce sport, grâce notamment à son enfant prodigue, le défunt champion international Abdelkader Zaâf, dont la place principale de la municipalité porte aujourd'hui le nom.

La situation stratégique de cette localité de plus de 61 km², sise en plein cœur de la plaine de la Mitidja, est l'autre atout ayant plaidé en sa faveur, puisque les cyclistes auront le plaisir de découvrir, tout au long d'un circuit de 6 km, la beauté féerique de la nature environnante faite de véritables jardins d'Eden gorgés d'agrumes aux couleurs du soleil. Outre son attachement à la petite reine, Chebli porte, également, dans son cœur l'amour des chevaux et de l'équitation, un sport hérité de l'époque coloniale, et qui n'était pratiqué alors que par les enfants privilégiés des colons qui avaient choisi pour ce faire une ferme de la région, transformée aujourd'hui en un centre équestre spécialisé dans l'élevage des chevaux.

Bien avant l'époque coloniale, la tribu des Ouled Chebel, descendante de la lignée de Tarek Ibn Ziad, conquérant de l'Andalousie, s'était installée dans la



région, où elle fut réputée pour son armée de chevaliers et de guerriers. Une armée dont le Dey Hussein requéra les services pour défendre les côtes algériennes contre les attaques des Portugais, Espagnols et autres Français, en contrepartie d'être exemptés du versement des impôts.

Durant la guerre de Libération nationale, Chebli a sacrifié ses meilleurs enfants pour arracher l'indépendance. Quelque 220 cheahids de cette région sont tombés au champ d'honneur, au moment où des dizaines d'autres furent torturés et emprisonnés. Quelques-uns furent même guillotinés à la prison de Barberousse, à l'aide de la guillotine ramenée expressément pour ce faire du Haouch Serkadji de Chebli qui abritait à l'époque turque une prison, dont les vestiges sont encore visibles de nos jours. Au jour d'aujourd'hui, cette localité de près de 33 000 âmes, avance résolument vers un avenir prometteur grâce aux acquis déjà réalisés dans plusieurs secteurs de développement, dont notamment le sport. En effet, elle dispose depuis peu d'une piscine olympique équipée, un stade de football, dans la région de Khedam, et de nombreux stades de proximité à Tabiannat, Ben Remdane, et Chebli.

Mal la fierté de cette commune réside dans son Unité de paysagisme et espaces verts (UPEV), opérationnelle depuis 2011, et spécialisée dans la culture hors sol de gazon naturel, destiné au revêtement des terrains de football. Elle est, actuellement, en charge de la pelouse du stade Mustapha Tchaker de Blida. L'activité de cette unité revêt une importance nationale, car l'Algérie importe le gazon de l'étranger.

BADMINTON**Le 2^e critérium national des jeunes
aujourd'hui et demain à Oran**

La 2^e édition du critérium national des jeunes de badminton aura lieu aujourd'hui et demain à la salle omnisports de l'Opow Hachemi Hantaz d'Oran, a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne de badminton (Faba). Cette compétition est réservée aux jeunes garçons et filles de la catégorie -19 ans, -15 ans et -12 ans, précise-t-on de même source. La compétition débutera ce matin à partir de 8h30 avec les phases éliminatoires dans les différentes catégories, tandis que les demi-finales et les finales auront lieu demain, selon la Faba.